

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50. Tout semestre commencé se paie en entier. On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 16.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, laligne, 10 centins. Toute communication doit être affranchie. Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 15 AVRIL 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de *L'OPINION PUBLIQUE*. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à *L'OPINION PUBLIQUE* se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à *L'OPINION PUBLIQUE*, c'est un journal intéressant et instructif; il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout *L'OPINION PUBLIQUE*, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

L'ENCOMBREMENT DES PROFESSIONS

"Pourquoi, nous disait quelqu'un, *L'OPINION PUBLIQUE* n'entreprend-elle pas comme en 1870 une croisade contre l'encombrement des professions."

Nous ne croyons pas autant qu'autrefois à l'influence d'un discours ou d'un écrit, cependant nous croyons qu'il serait bon en effet de dire la vérité à ceux qui sont en état de l'entendre, quelque peu nombreux qu'ils soient.

La vérité,—elle est claire, facile à voir. Nous avons trop de collèges classiques et pas assez d'instruction agricole, industrielle et commerciale; on a trop de manufactures d'avocats, de médecins, de notaires, de consommateurs, et pas assez d'industriels, d'ingénieurs, de cultivateurs instruits, de producteurs. La conséquence est que des centaines de jeunes gens qui auraient pu faire de bons cultivateurs, fonder des familles et vivre heureux et prospères en contribuant à la richesse du pays, végètent, souffrent, se découragent et finissent souvent par se déshonorer dans des professions où ils deviennent un fardeau pour la société.

Quelle anomalie! La colonisation et l'agriculture languissent faute de bras, nos richesses agricoles et industrielles restent stériles faute d'intelligences pour les féconder, et cependant, les professions sont encombrées de bras et d'intelligences qui ne savent que faire, de jeunes gens et d'hommes dévoyés, de solliciteurs d'emplois publics. On n'est entouré que de gens qui émigrent ou demandent des places.

Qu'allons-nous devenir si cela continue?

Le gouvernement, les professions, le clergé et les pères de familles devraient s'entendre pour combattre les dangers qui menacent notre société.

Notre gouvernement local est pauvre, il ne sait plus de quel côté tourner la tête, eh bien! qu'il consacre les dernières piastres qu'il pourra emprunter à favoriser l'instruction agricole et la colonisation de nos terres incultes. C'est le meilleur moyen d'assurer le salut et de préparer la résurrection de notre pauvre province. Ces quelques piastres seront la semence de l'avenir. Puisqu'il a tant besoin d'argent, pourquoi ne prélève-t-il pas par taxe directe le montant nécessaire à la colonisation? Ce serait une diminution considérable des dépenses ordinaires, et la seule taxe qui serait acceptée sans trop de récriminations.

Les professions étant déjà encombrées, ils doivent se hâter d'opposer une digue au torrent qui menace de les noyer.

De 1862 à 1872, il y eut dans tous les grands centres beaucoup plus d'avocats que la société ne pouvait en faire vivre. La profession baissa considérablement sous le rapport de la capacité et de la moralité.

La misère engendrant le découragement ou la malhonnêteté, on vit des avocats trainer leurs robes dans la boue, avoir recours à toutes sortes d'expédients pour vivre. Après avoir souffert et lutté pendant un certain temps, un grand nombre d'avocats se décidèrent à jeter leurs robes aux orties, et se lancèrent dans d'autres carrières.

Mais l'encombrement recommence, et avant deux ans on verra les mêmes résultats se produire; la plus noble profession

deviendra le refuge de tous les déclassés, un véritable champ de bataille où la victoire sera aux plus hardis, au moins scrupuleux.

Les avocats n'ont qu'un seul moyen de se protéger en protégeant la société: c'est de faire la guerre à l'incapacité, c'est de n'admettre dans leurs rangs que de bons sujets. Malheureusement le barreau canadien manque autant d'esprit public que toutes les autres classes de la société.

Le clergé, auquel il faut toujours s'adresser quand on veut agir sur l'esprit de notre population, ne manquera pas sans doute de prêcher plus que jamais en faveur de la colonisation et de la culture de la terre, de dénoncer cette funeste manie qui arrache notre population au bonheur des champs pour la jeter dans la misère des villes et des professions.

Aux parents enfin, aux pères et aux mères de famille vivant à la campagne surtout, nous dirons:

"Si vous aimez vos enfants, si vous voulez assurer leur bonheur, en faire des citoyens utiles à votre pays, faites-en des cultivateurs, donnez pour les établir sur des terres ce que vous dépenseriez pour leur faire apprendre le grec et le latin et vous aurez bien fait."

"Mon enfant a du talent, dit-on, quelquefois, je veux en faire un avocat; regardez donc un tel comme il a réussi!" Un tel a réussi:—oui, mais on oublie que dix, vingt autres ont fait naufrage. Ils sont nombreux aussi ceux qui ont cité l'exemple de Papineau pour démontrer qu'on pouvait être un grand homme à vingt et vingt-quatre ans. En bien! en avons-nous eu beaucoup de Papineaus? Combien de petits hommes pour courir la chance d'en avoir un grand!

Votre enfant a du talent, dites-vous. Il y en a vingt, trente, cinquante qui en ont autant et plus.

Sans doute il faut des collèges puisque la société ne peut se passer de prêtres, d'avocats, de médecins et de notaires, mais l'éducation pratique devrait être la règle générale et l'éducation classique l'exception. Moins de grec et de latin et plus d'histoire, de géographie, d'arithmétique, de génie civil, d'anglais et d'instruction agricole; des académies comme aux États-Unis et quelques bons collèges classiques pour le petit nombre, pour les vocations et les aptitudes spéciales, les talents d'un ordre plus élevé:—Voilà ce qu'il nous faut.

Regardez donc ces centaines d'avocats, de médecins et de notaires qui battent le pavé des rues du matin au soir, maugréant contre la société et maudissant leur sort. Combien plus heureux et plus utile à son pays est ce brave cultivateur qui, possédant quelque instruction, laboure tranquillement son champ et apprend à ses voisins à cultiver avec intelligence et profit!

L.-O. DAVID.

Le révérend Campbells, chef de la secte anglicane établie à Lima (Pérou), vient de se convertir au catholicisme. La cérémonie de l'abjuration et du baptême a été présidée par le délégué du Saint-Siège, Mgr Mocenni. Celui-ci a offert au pasteur converti un portrait du pape, et à sa femme, qui s'est également convertie, un magnifique rosaire. L'héritier du duc de Devonshire, lord Courtney, vient d'abjurer le protestantisme entre les mains du cardinal Manning.

LA SESSION

La question des travaux du Pacifique est venue incidemment sur le tapis au commencement de la semaine dernière, à l'occasion des résolutions proposées par M. Charlton au sujet de la vente des terres publiques dans le Nord-Ouest. Sir John profita de cette circonstance pour faire un discours de fond sur la politique du gouvernement à l'égard du Nord-Ouest et du chemin de fer du Pacifique. La praticabilité de l'entreprise, suivant le premier ministre, n'est pas douteuse, non plus que le succès. La population du Nord-Ouest va augmenter rapidement, grâce au chemin de fer, et nous donnera plus tard un revenu suffisant pour acquitter une partie de la dette. Le produit des terres, dont la valeur va se centupler, fera le reste. Il n'y a aucun risque, et le pays peut marcher sans crainte dans la voie où il est entré. L'opposition n'a pas été de cet avis, naturellement, mais la Chambre a donné raison au gouvernement par un vote de quatre-vingts voix de majorité. Et le lendemain même, le *Globe* publiait un article à sensation, dans lequel il approuvait entièrement la politique ministérielle et exaltait le projet. On croit que cette manifestation du *Globe*, qui a déconcerté l'opposition à la Chambre, aura pour effet de simplifier le débat sur le Pacifique. L'article aura aussi d'autres conséquences. Il était dirigé contre M. Blake et fort cruel pour le député de Durham-Ouest. M. Mackenzie a de grandes chances, après cela, de rester leader.

La Chambre est redevable aux députés des provinces maritimes de la séance de mercredi qui a duré quatorze heures, et qui est la plus longue qu'on ait eue depuis le commencement de la session. Il s'agissait de l'indemnité des pêcheurs, qui n'est pas distribuée suivant le gré de tous ces messieurs du Golfe, qui voudraient l'avoir pour eux seuls. Selon leur louable habitude, lorsque leur section est en jeu, ils ont tenu à placer chacun leur discours. C'est de tradition parmi eux, et leurs électeurs ne seraient pas contents s'ils y manquaient.

Rien d'assommant comme ces harangues faites en vue de l'aulitoire extérieur, où chacun pose pour sa paroisse, et n'est mu par d'autre motif que celui de soigner ses petites affaires. Et la Chambre est forcée de subir ces expositions toutes personnelles et presque toutes ennuyeuses. C'est une véritable imposition. Ces députés viennent de provinces où les assemblées se composent d'une trentaine de membres, et où tout le monde prend part aux débats. Ils ne peuvent se défaire des habitudes qu'ils ont contractées sur ces théâtres étroits, et ne veulent pas comprendre qu'ils ont changé de local en passant de leurs législatures au parlement fédéral. Ils restent loquaces, en dépit du frottement avec la députation des deux grandes provinces, qui a si vite pris le ton convenable à une Chambre de deux cents membres représentant les intérêts d'un peuple de quatre millions d'âmes. En toutes choses, il est impossible de les empêcher de ne voir que leur province. Ils semblent qu'ils soient complètement désintéressés dans l'œuvre commune, générale, et que leur mission se borne à veiller uniquement sur les intérêts particuliers de leurs circonscriptions. On connaît le tempérament des

députés colombiens, qui s'emparent, à chaque session, des premières séances au profit de leur pays. Ceux de la Nouvelle-Ecosse, pour être moins empressés, n'en sont pas moins tenaces lorsqu'une fois ils ont pris possession du parquet parlementaire. Il faut bien qu'on s'occupe d'eux et de leurs affaires de clocher, bon gré mal gré. Ce sont des orateurs à poigne, qui ne lâchent pas facilement ce qu'ils ont une fois saisi, et croient que ce qui les intéresse doit nécessairement intéresser les autres. Ils seraient à souhaiter que ces aimables parleurs s'en tinssent à la séance de l'autre jour pour cette session. Il n'est rien de malsain pour une Chambre comme d'avoir à siéger jusqu'à l'aurore pour entendre dissertar à propos de choses qui l'ennuient. Encore c'était un moindre mal, à ce qu'il paraît, et c'est afin d'éviter une avalanche de discours qui aurait vraisemblablement duré toute la semaine que le gouvernement a permis cette longue séance, préférant circonscire la façon de ces messieurs et les laisser écouler leur éloquence jusqu'à épuisement d'un seul coup, pour que ce fût un ennui une fois subi. Il était cinq heures du matin lorsque les paroles sont expirées sur leurs lèvres, mais on avait la consolation de se dire que c'était fini. Le Golfe y a gagné une jolie majorité de quatre-vingt-seize voix, qui a sans pitié rejeté ses prétentions, après cette démonstration superflue. Ce fut la vengeance de la Chambre qui venait de passer la nuit blanche. Le sort de l'amendement était connu d'avance au reste, et la vote eût été le même au début de la séance et avant le déploiement d'éloquence de ces messieurs. Les millions de l'indemnité resteront au trésor fédéral, et les avides petites caisses locales n'auront pas le plaisir de les engloutir.

La législation relative aux banques va être remise à l'année prochaine. C'est un bon item de moins sur le programme. Ce point réglé, l'affaire des pêcheries tranchée, et la discussion sur le Pacifique simplifiée par le vote du 5 et l'article du *Globe*, il est permis d'espérer que la session ne se prolongera pas outre mesure. Le gouvernement a demandé les lundis, qui seront à partir de cette semaine ajoutés aux trois jours qu'il a déjà, de sorte qu'il ne restera plus que les mercredis à la création de la Chambre.

A. GÉLINAS.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 5 avril 1880.

Quiconque a le temps d'observer les travers de l'humanité, s'aperçoit bientôt que chacun, ici-bas, a son idée fixe, sa chimère favorite avec laquelle il parcourt le royaume de l'idéal, accidenté de casse-cou.

Voyez cet homme distrait, les cheveux au vent, le regard atone, le front plissé par le doute, que cherche-t-il ? le mouvement perpétuel ! Son invention a beau être immobile comme les pyramides il ne s'en agit pas moins et meurt de faim pour faire vivre son idée.

Voyez cet autre comme il paraît absorbé par le monde sidéral qu'il observe au moyen d'un télescope : l'imprudent marche de contemplations en contemplations sans apercevoir le puits où il tombera un jour.

Nous en voyons qui, ne sachant comment noircir les pages d'un journal s'amuse à y empiler de vieux mots qui sont aussi harmonieux que des couacs de clarinettes. Il y en a aussi qui sont moins énervants, mais qui s'obstinent à rimer en dépit de Boileau qui leur crie du fond de son tombeau :

Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier,
Qu'écrivain sans talent ou poète vulgaire.

* *

Les grands comme les petits ont leurs idées bleuâtres et même biscornues ; cueillons au hasard :

—Louis XIV avait la passion du billard.

Louis XVI faisait de l'horlogerie et même de la serrurerie. Robespierre s'ob-

tenait à vouloir monter à cheval sans jamais y parvenir.

Napoléon Ier voulut faire manger de l'herbe aux Anglais et c'est lui-même qui fut rationné par Hudson Lowe.

Louis Philippe avait tellement la manie des parapluies qu'il se proposait, dit-on, d'en créer un musée.

Bismarck adore les paratonnerres, ceci est prouvé puisqu'il en a fait placer sur la tête de tous ses soldats.

Enfin, Beaconsfield, à force de relire les romans de sa jeunesse, s'est persuadé que *c'était arrivé* ; il a mis ses fantaisies de poète au service de la politique, pris un nom fantastique pour lui-même et donné un titre encore plus invraisemblable à sa noble reine.

Voilà 7 ans qu'il rêve ; le vote triomphant des libéraux vient de le rappeler à la réalité.

* *

Puisque chacun ici-bas a son dada, un simple chroniqueur peut bien avoir aussi le sien ; ma fantaisie à moi c'est mon tunnel ; qu'on me le passe et surtout qu'on l'exécute, il me le faut, j'en ai besoin.

Mon projet est si vaste que ses conséquences les plus heureuses m'échappent encore.

Ceux qui ont en main les intérêts multiples, que le défaut de communications directes immobilise, en savent encore plus que moi.

Un tunnel d'Hochelega à Longueuil sera dix fois plus utile qu'un pont monumental comme celui de Brooklyn ou de la Tay en Angleterre. Un pont de ce genre est un embarras pour la navigation et ensuite pour les rives elles-mêmes où il aboutit.

La hauteur considérable où il faut l'élever, pour que les navires puissent passer dessous, expose sa solidité à de terribles épreuves dont la moindre est d'être renversé par un coup de vent. Puis il y a la débacle des glaces qui chaque année peut le culbuter comme un château de cartes.

Que d'existences, que d'argent épargnés par la construction d'un tunnel sous-fluvial.

Aucun phénomène de la nature ne peut le faire trembler sur sa base ; les débacles, le vent furieux, les cyclones le laisseront parfaitement tranquille. Les terrains où il aura fait sa trouée lui serviront de carapace ; il peut durer indéfiniment ; dans vingt siècles il sera pétrifié ; les sulfates de chaux des couches souterraines l'auront enveloppé d'un ciment impénétrable.

L'important est de le construire solidement et économiquement. Un million de piastres doit suffire à toutes les dépenses. Or je vous le demande, qu'est-ce qu'une somme pareille en regard de cette merveille qui fera l'admiration des siècles à venir.

L'argent n'est qu'un moyen ; Dieu l'a créé pour que l'homme le jette dans la circulation et y fructifie. Que ceux qui ont des capitaux s'en servent pour la grande œuvre qui, en enrichissant le pays, les enrichira eux-mêmes.

Un tunnel tel que je le conçois, coûtera, je puis le prouver, moins cher qu'un pont.

Il existe, je le sais, des machines puissantes qui ont déjà exécuté ce travail ; on peut s'en procurer aux Etats-Unis. Sans diminuer en rien la valeur de ces engins, je puis dire que j'en ai inventé un qui percera le tunnel projeté aussi facilement qu'une vrille traverse une planche.

On dit qu'il se forme une société pour exploiter mon idée. J'en suis très fier ; et même si l'on a besoin de mon concours, on peut toujours s'adresser à moi, Bleecher street, 138, New-York.

ANTHONY RALPH.

Le petit Jacques revient de sa pension :
—Quelle place as-tu ? lui demande sa maman.
—Je suis le douzième.
—Sur ?...
—Dix-huit.
—Mon enfant, je t'ai dit qu'il fallait toujours être dans la première moitié.
—Je le sais bien, petite mère ; mais je ne m'en suis souvenu qu'après !

LES ÉLECTIONS ANGLAISES

Le résultat des élections anglaises a causé une surprise générale dans le monde entier. Les vainqueurs eux-mêmes ne s'attendaient pas à leur triomphe, et l'événement a déjoué tous les calculs. C'est à faire croire que l'Angleterre est devenue le pays par excellence de l'inconsistance politique, et qu'il n'est plus possible pour un ministre d'y affronter le suffrage populaire. Voici la troisième élection générale depuis 1868, qui détermine la chute du cabinet existant. L'enseignement à tirer de ce fait, c'est que les ministères ne doivent plus compter sur plus d'un parlement, et la meilleure politique pour eux, à l'avenir, sera de ne jamais dissoudre la Chambre avant le temps.

Le *Saturday Review*, énumérant les causes de l'événement, donne comme une des principales le fait qu'un grand nombre d'électeurs qui avaient voté dans le sens conservateur aux élections de 1874, ont voté dans le sens libéral cette fois, parce qu'ils "étaient fatigués d'un gouvernement qui durait depuis six ans." Cette observation a beaucoup de vrai. Il y a, en Angleterre, un groupe d'électeurs disposés de cette façon, amateurs du changement et de la variété. Comme leur nombre, sans former la majorité ni même constituer une minorité importante, suffit parfois à faire pencher la balance, c'est comme si toute la nation elle-même tenait de ce caractère et donnait dans l'inconstance systématique.

Il y a une autre cause néanmoins à ce symptôme, de date récente. C'est la fameuse réforme électorale de 1868, dont le cabinet Disraeli d'alors fut la première victime. L'élément nouveau introduit dans le corps électoral par cette réforme a tout bouleversé et confondu, au point que les deux partis ont peine à s'y reconnaître.

La nouvelle de la défaite conservatrice a été diversement accueillie en Europe. La France et la Russie s'en sont réjouiées, l'Allemagne et l'Autriche s'en sont affligées. Les Turcs, paraît-il, sont dans la consternation. Pour eux, c'est comme s'ils perdaient l'alliance de l'Angleterre. En effet, la dernière guerre turco-russe se serait terminée bien différemment si M. Gladstone eût été au pouvoir à la place de lord Beaconsfield, et les choses vont bien changer de tournure en Orient à partir de ce moment.

La majorité libérale sera très forte dans la nouvelle Chambre. On avait cru un moment qu'elle serait faible, ce qui aurait donné aux *Home Rulers* la chance de s'imposer et de tenir la balance du pouvoir. Mais le gouvernement n'aura pas besoin d'eux et ils devront se borner à reprendre le rôle d'*obstructionnistes* au lieu de celui d'arbitres qu'ils avaient rêvé.

Lord Beaconsfield n'attend que le retour de la reine pour résigner. On croit naturellement que M. Gladstone sera appelé à former le nouveau ministère.

Il est vrai, dit à ce propos le *Times*, que le chef libéral avait résigné comme tel après sa défaite, en 1874, mais cela ne l'a pas empêché de rester de fait à la tête de ses troupes et de conduire la campagne, dont toute la gloire lui revient. C'est lui qui a vaincu, en réalité, et il est aussi difficile de le laisser en dehors du nouveau gouvernement, que de l'y faire entrer avec un poste inférieur.

Le changement de cabinet a plus d'importance que d'ordinaire pour nous, à cause des circonstances où nous nous trouvons dans le moment et du caractère nouveau que prennent nos relations avec la métropole. Les libéraux anglais entendent la politique coloniale tout autrement que les conservateurs, et quelques combinaisons seront peut-être dérangées. Et puis, on avait réussi à nous rendre lord Beaconsfield particulièrement favorable : nous avions lieu de compter sur sa faveur advenant certaines éventualités. Toute la diplomatie dépeçée pour en arriver là serait perdue. On dit, cependant, que nos ministres sont très bien avec les chefs libéraux en Angleterre, et que sir John Macdonald, en particulier, a toujours été au mieux avec M. Gladstone. Il serait fort

possible aussi que lord Dufferin fasse partie du nouveau gouvernement ; nous ne pourrions sans doute souhaiter un ministre (surtout s'il devenait secrétaire pour les colonies) qui connaisse mieux nos besoins et soit mieux disposé à notre égard. En tous cas, s'il n'est pas ministre, il sera toujours en mesure, s'il le veut, — et si nous avons besoin de protection, — de nous être utile par les influences qu'il possède dans le parti libéral.

A. GÉLINAS.

Notre correspondant, M. Ralph, de New-York a, le premier, lancé l'idée de relier les deux rives du Saint-Laurent à Montréal au moyen d'un tunnel. Déjà une compagnie s'est formée pour mettre ce projet à exécution. Nous publierons, la semaine prochaine, un dessin du tunnel projeté. En attendant, nos lecteurs liront avec intérêt la correspondance de M. Ralph à ce sujet. Il invite ceux qui ont foi en son projet à se mettre en communication avec lui. M. Ralph dit que non-seulement l'idée de construire un tunnel sous le Saint-Laurent est réalisable, mais il fait voir qu'il sait comment la chose peut être faite. Evidemment il ne parle pas sans savoir.

* *

En réponse à certaines remarques, nous dirons qu'on peut fort bien ne pas trouver bon que le clergé prêche en faveur d'un parti politique en chaire, et l'approuver de défendre les principes de religion et de morale quand ils sont réellement en danger. La distinction est facile à comprendre.

L.-O. DAVID.

Un journal de Londres publie le paragraphe suivant :

Le pape ayant consenti à ce que les noms des prêtres nommés aux cures soient désormais communiqués officiellement par les évêques aux autorités séculières, la paix entre Berlin et le Vatican est devenue possible. Un millier de cures vacantes vont être pourvues de titulaires, et certains articles des lois ecclésiastiques seront abrogés.

On mande de Berlin sur le sujet :

Comme première concession faite au pape, le gouvernement allemand a permis à l'évêque de Strasbourg de rouvrir le séminaire destiné à l'instruction des jeunes gens qui veulent devenir prêtres.

On lit dans le *Journal de Québec* :

Le *Journal of Commerce* disait, il y a quelques jours, avoir reçu de M. N. Barker, communication d'une lettre de bonne source, qui affirmait que sir J. A. Macdonald et l'hon. M. Mackenzie étaient d'accord à demander une commission pour étudier et discuter un projet d'union commerciale entre les Etats-Unis et le Canada.

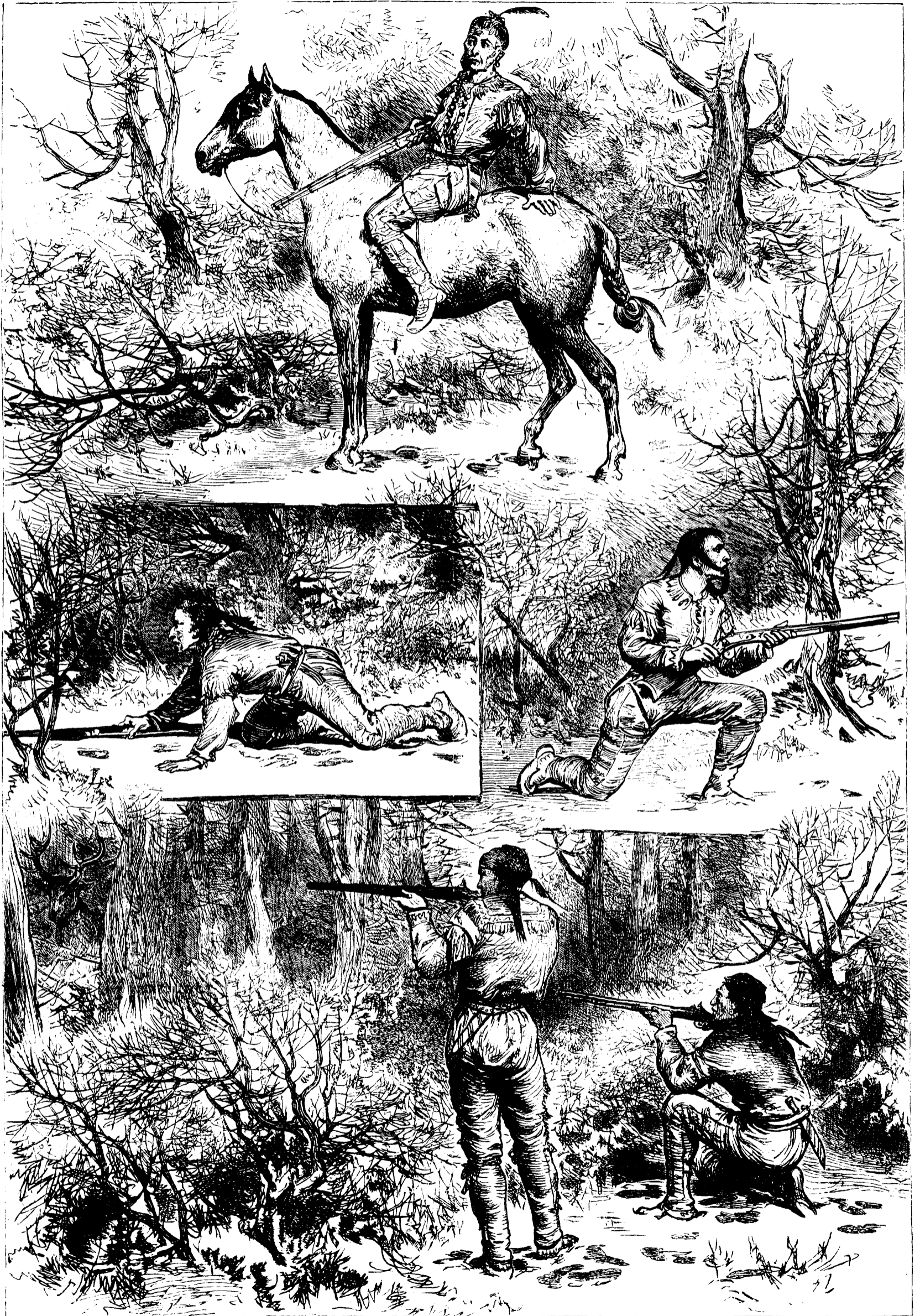
Ce monsieur ajoutait que lui-même en avait conféré avec l'hon. John Welch, ci-devant ministre des Etats-Unis en Angleterre, avec le président de la Chambre nationale du Commerce, M. Feely, et les membres les plus notables du Sénat et de la Chambre des représentants ; qu'il avait exposé la question au secrétaire d'Etat M. Evarts, et discuté avec lui le mode à suivre pour avoir une commission de dix personnes, dont une moitié des Etats-Unis et l'autre du Canada.

Si la commission est ainsi constituée, les Etats-Unis seront représentés par le secrétaire d'Etat, un Sénateur, un membre de la Chambre des représentants et deux citoyens du choix du président.

M. Barker lui-même dit que les deux gouvernements désirent que cette question d'une union commerciale soit approchée, et que les partis en Canada sont d'accord là-dessus.

La discussion sur un pareil sujet ne pourrait qu'avoir les meilleures résultats, en ce qu'elle amènerait probablement l'entente entre les deux pays et ouvrirait des horizons à notre commerce.

Un homme de 75 ans disait dernièrement, en parlant de la mort de sa femme :
—Mais enfin, je n'ai pas à me plaindre. Dieu me l'a laissée bien longtemps ; car elle avait près de 60 ans.



SCÈNES DANS LE NORD-OUEST

ÉCHOS

Mgr l'archevêque se serait prononcé en faveur du bill de M. Girouard, tel que modifié, comme pis aller.

Présentement, les mariages de beaux-frères et belles-sœurs que l'Eglise bénit sont privés des effets civils, ce qui est un inconvénient. Si le bill passe, il pourra arriver au contraire que des mariages de ce genre aient les effets civils sans avoir la sanction religieuse, ce qui serait un inconvénient aussi. Lequel des deux inconvénients est le moindre? Sa Grandeur est d'avis que c'est le dernier, c'est pourquoi elle désire que le bill passe, *faute de mieux*.

D'autres pensent différemment, et considèrent que la lacune existante dans la loi souffre moins de difficulté que l'innovation proposée, laquelle entraînerait un sacrifice de principe, puisque ce serait détruire le mariage civil des beaux-frères et belles-sœurs.

Ces divergences d'opinion seraient un motif suffisant pour désirer le retrait du bill, afin d'éviter les malentendus.

* *

La Chambre a été témoin d'un spectacle aussi touchant que rare, mercredi, lors du vote sur l'affaire des pêcheries. Elle vit M. Mackenzie donner son appui à l'amendement de sir John Macdonald, le chef de l'opposition emboitant le pas derrière le chef du gouvernement sur une mesure importante. Les autres chefs libéraux évitèrent de se prononcer et ne prirent aucune part au vote. M. Mackenzie fut le seul, mais non le moindre, comme disent les anglais.

* *

L'hon. M. Laurier semble vouloir se ranger parmi les députés silencieux. Il contemple en sceptique le combat qui se fait sous ses yeux, sans descendre lui-même dans l'arène. C'est sans doute qu'il croit toute démonstration superflue et qu'il se réserve. Cela vaut peut-être mieux que de se prodiguer à tout propos comme le font certains chefs. Sir John, qui s'y connaît, se tint coi pendant trois sessions, dans le dernier parlement, les rôles étant intervertis.

* *

Un ami charitable et anonyme nous envoie par carte-poste les lignes suivantes :

On écrit quelque chose entre parenthèse lorsqu'on se sert des signes (—). Lorsqu'on ne se sert pas de ces signes, on peut dire : "Disons par parenthèse, etc." — "Par parenthèse je dirai que je ne voudrais pas, etc."

On doit dire en Canada lorsque l'on écrit ici, et au Canada lorsque l'on est à l'étranger. "C'est ainsi que nous faisons en Canada. Voilà comme l'on fait au Canada."

On dit en Dauphiné, en Artois, en Poitou (ou dans le Poitou), en Angoumois, etc., tous noms masculins. Charlevoix, Garneau, Ferland, disent en Canada.

M. Aime Gélinas,
L'OPINION PUBLIQUE,
Montréal.

Il s'agit d'un entrefilet que nous avons publié il y a quinze jours sur les mots : "en Canada."

La faute que nous signale notre gracieux correspondant (dont l'anonyme est facile à percer) nous a échappé d'abord. Elle aurait été corrigée, si nous avions pu voir l'épreuve. C'est un lapsus.

Pour le reste, il nous semble que si l'on adopte la locution en Canada, il faut l'appliquer dans tous les cas, comme les locutions en Danemark, en Portugal, etc. Nous ne croyons pas que Charlevoix ni Garneau ne fassent la distinction que le correspondant voudrait établir.

A. G.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le prince Napoléon a publié une lettre approuvant l'expulsion des jésuites de France. Paul de Cassagnac publiait presque en même temps une éloquente protestation contre le décret qui frappe les congrégations religieuses et s'écriait que la guillotine n'était pas loin. La question religieuse va évidemment diviser les bonapartistes en deux fractions ; elle en fera

autant des autres partis, et on verra avant longtemps le clergé et les catholiques de France réunis autour d'un chef qui sera probablement le comte de Chambord, et les ennemis de la religion divisés en bonapartiste et en républicains. Ainsi que nous le répétons depuis sept ou huit ans, bonapartistes, orléanistes et républicains catholiques seront forcés par les excès des radicaux de s'unir aux légitimistes et d'accepter leur chef. Cela nous a toujours paru clair, inévitable. L'expulsion des jésuites est le commencement de la lutte, le premier pas dans la voie qui conduira la république à l'abîme. La violence appelant la violence, la colère et la vengeance vont jeter les radicaux dans des excès que rien ne pourra arrêter. Les républicains modérés seront débordés et ne pourront eux-mêmes échapper au torrent qui menacera de tout emporter qu'en prêtant main forte aux catholiques.

Ce qui se passe en Europe est de nature à faire croire que les temps ne sont pas loin peut-être où l'on verra les nations bouleversées et ensanglantées par le socialisme, le nihilisme et l'impunité, demander à la religion, à la papauté de les sauver. Léon XIII paraît bien l'homme choisi par Dieu pour préparer cette grande réaction en faveur des principes religieux.

Il n'y a plus de doute que le parti libéral va revenir au pouvoir en Angleterre. Lord Beaconsfield aura contre lui, dans le prochain parlement, une majorité aussi considérable que celle qui le supportait avant les élections. Il n'y a pas que dans notre pays que l'opinion publique change si subitement. M. Mackenzie peut se consoler, il n'est pas le seul à qui de pareils accidents arrivent. Gladstone, à qui le succès des libéraux est dû en grande partie, est le héros du jour. Il sera probablement appelé à former le nouveau ministère, quoiqu'il ne veuille pas même en faire partie.

En France, on se réjouit beaucoup du triomphe des libéraux anglais et on croit qu'une alliance avec l'Angleterre est plus probable maintenant.

Parnell et ses partisans ont eux aussi obtenu un grand succès en Irlande. Ils vont former un groupe redoutable dans le parlement, mais les libéraux, pouvant se passer d'eux, n'iront pas plus loin qu'ils voudront.

L.-O. D.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur de L'OPINION PUBLIQUE.

Il vient de paraître dans votre journal une critique de mon drame historique intitulé : *Jacques Cartier ; ou, Le Canada Vengé*, qui nécessite une réponse de ma part. Je ne prétends pas échapper au libre examen de mes œuvres, à une discussion calme et raisonnée, pas plus que tout autre auteur qui se présente devant le public ; mais j'ai certainement le droit à une contradiction franche, loyale. Il paraît que votre correspondant *Lacorde* pense autrement. Non-seulement il n'a pas daigné se faire connaître sous son véritable nom, mais il a cru en outre que c'était plus commode de s'adresser son écrit d'Ottawa.

Il y a ainsi dans notre monde littéraire quantité de gens qui craignent de se compromettre en luttant d'une manière ouverte ; ils ont pour eux la ressource plus facile de l'anonyme qui les sert admirablement bien lorsqu'il s'agit ou de satisfaire quelque petite vengeance personnelle, ou d'exercer leurs talents de critique.

Mais c'est là, monsieur le rédacteur, un détail qui intéresse médiocrement le public et comme je n'ai ni le temps ni le désir d'engager une polémique sur de semblables procédés, je ne m'occuperai que de l'attaque dirigée contre moi à propos de mon travail.

Que trouve-t-on dans cette critique? "Lacorde" a-t-il simplement voulu faire une charge contre l'auteur de l'écrit ou bien instruire le lecteur? Qu'on relise cette longue épître, du commencement jusqu'à la fin et l'on s'apercevra que le correspon-

dant n'a voulu faire qu'un persiflage banal et malveillant. Tout homme impartial et désintéressé se demandera naturellement ce que "l'individualité" de monsieur Archambault, avocat, peut avoir à faire avec la qualité du même monsieur Archambault comme auteur du *Canada Vengé*. Est-ce que par hasard les travaux littéraires d'un homme peuvent être pour lui le prétexte de faire valoir sa réputation professionnelle? Si "Lacorde" croit avoir raison de me juger comme légiste, avocat ou juriconsulte, l'occasion favorable se présentera peut-être bientôt pour lui d'exercer son talent de critique. En attendant que le public sache ce qu'il faut penser de l'avocat on ferait mieux de se borner à apprécier uniquement l'écrivain.

D'un autre côté, il me semble qu'il aurait été beaucoup plus intéressant d'avoir une expression d'opinion sur le mérite intrinsèque de l'œuvre, sur l'ensemble de la composition, sur ses qualités et ses défauts au point de vue du style, de l'art ou de l'imagination. Car enfin, qu'est-ce que la véritable critique? Sera-ce, comme dans le cas actuel, le talent d'agencer ensemble certains passages tronqués de la pièce et d'offrir le tout au lecteur entremêlé de réflexions de son cru? Sera-ce encore de citer d'une manière erronée, incorrecte le texte même et notamment d'altérer quelques vers intercalés dans un acte, de représenter comme faisant partie du récit de simples indications placées en italiques à la marge pour la meilleure interprétation des rôles et du jeu de la scène comme cela se voit dans tous les recueils de pièces, d'indiquer enfin comme une monstruosité littéraire de pures incorrections telles que la présence d'un *trait d'union* mal placé, etc., etc., et qu'une appréciation bienveillante met d'ordinaire au compte de l'inadvertance?

Quel intérêt peut avoir le lecteur de L'OPINION PUBLIQUE à lire une très longue et très savante dissertation, sur le temps d'arrivée et sur le temps de sortie des personnages et des acteurs, sur une étude comparative de la préface, du prologue et de la pièce, le tout agrémenté de réflexions d'un sel douteux et même d'allusives offensantes à l'adresse de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec? Est-ce que l'on ne devait pas s'attendre exclusivement à trouver dans une publication littéraire comme L'OPINION PUBLIQUE une discussion sérieuse sur le fonds même de la pièce, sur la plus ou moins correcte application des formes essentielles de l'art et de l'effort, sur la portée générale de l'œuvre? L'enseignement, la morale de la critique eût été alors parfaitement tangible. Au lieu de cela, on a voulu écrire une farce pour le *Canard*. On a blâmé ; mais rien n'a été trouvé digne de louange. Il est facile de comprendre qu'avec une telle façon de procéder, on peut sans effort et sans malice discréditer tout ouvrage quelconque.

Encore une fois, je ne me plains pas qu'on juge mon travail puisque j'ai pensé devoir l'offrir au public ; j'ai assez de philosophie pour accepter sans amertume un bon conseil ou pour suivre les enseignements des maîtres de l'art. Je sais qu'il y a à reprendre à certains détails ; je l'ai déjà dit ailleurs ; mais je prétends que le lecteur qui n'a pas l'avantage de lire la production dont on lui présente une appréciation a, outre son privilège d'aimer à rire avec le critique, le droit encore plus grand de connaître exactement la pensée, le but et les intentions honnêtement exprimées de l'auteur, tel qu'il cela apparaît soit dans la préface ou dans le reste de l'ouvrage.

Voilà la seule justice que j'avais moi-même à réclamer en tout cela.

J'oubliais de faire remarquer que "Lacorde" avait risqué une modeste appréciation sur les règles de l'art. En honneur, je dois m'en occuper ; c'est la partie la plus sérieuse de la critique.

Naturellement il ne m'appartient pas de faire un traité sur la matière ; j'avouerai modestement que si j'en ai su quelque chose au collège, mon éducation ne m'a pas dirigé vers le drame et vers les émotions du théâtre. Cependant,

je puis affirmer ceci entr'autres choses, comme question scientifique, c'est que certains défauts que le correspondant de L'OPINION PUBLIQUE me reproche et dont j'ai cru moi-même faire l'aveu dans ma préface, sont aujourd'hui des licences admises dans les meilleures compositions. Ainsi la triple unité de temps, de lieu et d'action qui était autrefois, à l'époque glorieuse des Corneille, des Racine et autres fondateurs du théâtre et de la tragédie française, la règle fondamentale de la scène n'est de nos jours presque plus respectée par les auteurs et menace de tomber en désuétude. Est-ce que Shakespeare, le maître de l'école anglaise et nombre d'autres écrivains célèbres, ne se sont pas affranchis en bien des occasions de ces lois sévères, afin de ne pas entraver la marche de leur récit et de pouvoir se livrer au caprice des événements qu'ils avaient à raconter. Il peut se faire qu'on ait abusé d'une simple tolérance et qu'après tout les traditions des anciennes écoles valent encore mieux que celles introduites par le goût moderne. Maître "Lacorde" qui me paraît une puissante autorité en ces matières, peut entreprendre la croisade à son aise. En attendant, je puis, m'appuyant sur les idées reçues, m'écarter de la règle stricte suivie par les anciens et aux jours renommés de la scène française.

Au lieu donc de faire des rapprochements sans but sérieux, pratique, sur l'agencement plus ou moins régulier des diverses parties de ma pièce, sur certaines déficiences de détails afin de me constituer en faute, "Lacorde" aurait, ce me semble, fait un travail infiniment plus utile pour les admirateurs de son talent, s'il avait pensé à tirer parti de cet oubli ou de cette négligence volontaire des formes pour démontrer l'importance de maintenir et réhabiliter surtout dans les œuvres sérieuses cette règle traditionnelle de l'art, la grande unité classique. La morale eût pu être de quelque application et l'auteur anonyme de la critique aurait réussi à prouver qu'il avait du goût pour autre chose que pour la fable.

Quant à moi, je le répète à la suite de ma préface, que "Lacorde" paraît avoir si mal digéré, j'ai simplement reconnu l'erreur commune de notre époque. Cet aveu, je n'ai pas besoin de le dire, ne demandait pas d'explications pour être compris ; mon critique, qui est évidemment un habile fendeur de cheveux, y a vu tout autre chose qu'une admission loyale ; car il a cru en diminuer le mérite en insinuant malicieusement qu'il ne manquait à la préface que la biographie de l'auteur tracée de sa propre main.

Il y a là-dedans une petite pointe de jalousie qui échappe à l'œil du lecteur, mais que je vois assez facilement. Le correspondant "Lacorde" est, dit-on, membre d'une de nos sociétés d'admiration mutuelle qui existent dans la bonne ville de Montréal et dont les ramifications s'étendent même jusque dans la grande capitale d'Ottawa. On assure que le *Cercle Blanchemain* est une succursale d'une de ces organisations littéraires. Pour la protection de quelques-uns des membres dont plusieurs *biffent monnaie* là-bas d'une manière clandestine, le voile de l'anonyme a été recommandé ; en sorte qu'il est difficile de dire d'où partent les oracles. Groupes politiques pour la plupart, ils ont leurs journaux, leurs revues, leur tribune, où ne pénètre pas qui veut. Mon milieu est que je ne fais partie d'aucune de ces brillantes institutions. C'est là tout le secret de la petite guerre ; je n'ai pour m'en convaincre que la persistance de mon critique à mêler constamment le nom de la *Minerve* dans l'appréciation qu'il fait de ma pièce dramatique. On ne s'attendait guère à voir la *Minerve* dans cette galère ; mais le bouillant compère croyant, sans l'avouer cependant, trouver des allusions politiques dans le cinquième acte de mon drame, a voulu avoir sa vengeance et me rejette dans les bras des lecteurs de la *Minerve*, qui sont, paraît-il, les seuls à me féliciter de mon travail. Ils sont évidemment bien à plaindre ; mais, qu'ils se rassurent.

surent pourtant. Le critique va nous apprendre de quelle manière leurs âmes en peine seront délivrées un jour de ce pénible devoir : "On dit que M. Louis-Honoré Fréchette puise dans cet acte les grandes inspirations de son *Papineau*, drame ou tragédie, qu'il est à la veille de livrer au public."

Vous le voyez, lecteurs, ce n'est pas plus difficile que cela ; je vous le disais bien qu'il fallait appartenir à la brillante confrérie du compère pour éviter les applaudissements de la *Minerve* et l'éreintement littéraire des hérauts précurseurs de *Papineau*.

L'important, dans toute cette affaire, pour "Lacorde," et il nous le dit, c'est que cette terrible prophétie de Jacques Cartier, *Cunada vengé*, par J. L. Archambault, écrivain, avocat de Montréal, ne se réalise pas. Si cela fait son bonheur, je n'ai rien à ajouter de plus : c'est au public à décider entre le critique et moi.

En attendant, je demande bien pardon aux lecteurs de L'OPINION de cette longue correspondance. — Dans la controverse actuelle, il ne s'agit pas autant de ma personnalité que de certaines questions qui intéressent également tous les amis de l'art, et il m'importait peu de chercher à me défendre contre la critique de mon modeste travail ; mais j'ai pensé qu'il n'était pas sans profit pour les lecteurs de L'OPINION PUBLIQUE de faire quelques réflexions sur le côté pratique de la discussion soulevée par le correspondant de ce journal littéraire. C'est là la seule excuse qui a motivé ma présente réponse.

Je demeure avec considération,
Monsieur le Rédacteur,
Votre dévoué,

J.-L. ARGHAMBAULT.

Montréal, 3 avril 1880.

LA REINE MARGUERITE

On a beaucoup parlé, durant ces derniers temps, de la jeune souveraine qui, bien avant qu'elle montât sur le trône, régnait déjà dans les cœurs de tous les Italiens.

La vérité est que, depuis l'attentat de Passanante, la reine Marguerite souffre d'une maladie nerveuse, qui a pris, vers la fin de l'année dernière, un caractère inquiétant. Elle a longtemps lutté contre les tristes images qui la poursuivaient jour et nuit ; elle a trouvé dans son âme vaillante et forte le courage nécessaire pour se montrer intrépide au milieu des dangers qui entouraient le trône ; longtemps elle n'a songé qu'à distraire son enfant, obsédé lui-même par ces spectres d'assassins : aujourd'hui, grâce aux soins maternels, le jeune prince est délivré de ces fantômes lugubres, et son esprit s'est tourné de nouveau vers les images riantes qui sont le bonheur de son âge. Mais ces fantômes qui épargnent le fils, se sont vengés sur la mère, qui a ressenti, au moment de l'attentat, une secousse morale dont elle ne s'est pas encore relevée.

Les médecins—ceux qui ne s'occupent pas de politique—lui avaient conseillé de passer l'hiver loin de la capitale, dans un endroit bien tranquille et dans un climat très doux. Elle a suivi ce conseil, et elle s'en trouvait bien. Mais d'autres médecins—ceux qui ont entrepris de guérir l'Italie de toutes les saintes croyances et de toutes les nobles affaires—ont jugé que la capitale avait besoin de la reine bien plus que la reine de sa santé. Et la reine a dû revenir à Rome, où son état n'a pu s'améliorer, autant qu'on l'espérait. On la rencontre chaque jour en voiture, soit à la villa Borghèse, soit à la villa Pamphili, soit aux environs de Rome, parlant d'un ton surexcité et gesticulant avec animation, elle dont le caractère était toujours si doux, et dont l'imposante réserve était si pleine de majesté.

Lorsque la reine a quitté Bordighera pour revenir à Rome, elle a pris la résolution de ne point se fatiguer par les réceptions solennelles, que la cour a l'habitude de donner chaque année. Elle ne renonce point cependant à ces réceptions intimes,

qui ont tant de charme pour ceux qui ont l'honneur d'y être admis, et elle continue à s'entourer, une fois par semaine, d'un certain nombre de personnes très connues dans le monde politique et littéraire sans distinction de nuance politique. Parmi ceux dont la conversation est pour la reine une distraction agréable, je citerai M. Minghetti, un des plus charmants causeurs et un des premiers écrivains de l'Italie ; M. Bonghi, l'éminent philosophe ; M. Massari, le biographe de Victor-Emmanuel, le plus honnête et par conséquent le plus pauvre de nos hommes politiques ; parmi les dames, outre celles de la Cour, donna Laura Minghetti et la marquise Alfieri, deux femmes dont l'esprit ne vieillit jamais, et qui savent encore tenir un salon, dans lequel on parle d'autre chose que de la pluie et du beau temps. Si quelque illustre étranger se trouve de passage à Rome, la reine s'empresse de le faire inviter à ces réceptions intimes, et nous avons vu Grégerovius, le célèbre historien de la Rome du moyen-âge, sortir d'une de ses conversations avec la reine aussi enchanté que peut l'être un Allemand.

La reine s'occupe de sa cour avec une sollicitude toute particulière. Elle s'intéresse à la vie de famille des dames d'honneur qui l'entourent. Une d'entre elles, interrogée par la reine, raconta un jour tous les soins qu'elle donnait à l'éducation religieuse de ses enfants. Le lendemain, la reine conseilla aux autres dames d'honneur de suivre l'exemple de cette bonne mère de famille, et ces paroles tombées de si haut ne pouvaient manquer de produire une grande impression.

L'année dernière, une des dames d'honneur de la reine, désirant ardemment être reçue par le pape, crut de son devoir d'avertir sa jeune souveraine qu'elle avait l'intention de demander une audience au Vatican. La reine ne fit aucune opposition, et, se penchant à l'oreille de la noble dame, comme si elle craignait d'être entendue :

—Allez-y, lui dit-elle, et sachez que je vous considère comme très heureuse de pouvoir y aller.

On comprend que même les personnes qui sont le plus aigries contre le nouvel ordre de choses établi à Rome, n'osent point prononcer une parole amère contre cette reine si pieuse, si charitable, dont le Père Curci, le célèbre jésuite, disait : "C'est la femme la plus vertueuse de l'Italie." Au Vatican, on la plaint, mais on l'estime, et certain prélat qui se permit un jour de parler devant le pape, en termes peu révérencieux de la reine Marguerite, n'a pas oublié la leçon fort dure qu'il reçut de Léon XIII.

Au sanctuaire de la Consolata, à Turin, les fidèles qui fréquentent habituellement cette église, peuvent voir à chacune des fenêtres de la sainte Vierge, un magnifique bouquet déposé sur l'estrade de l'autel. C'est une Reine de la terre qui offre ce bouquet à la Reine du ciel, et les bons Piémontais qui regrettent bien de n'avoir plus leurs princes au milieu d'eux, indiquent ce bouquet à leurs enfants, en leur disant à l'oreille :

—C'est le bouquet de Marguerite.

Durant les derniers jours du Carnaval, la reine s'est rendue presque chaque jour aux palais Fiano, dont les balcons sont très bien situés pour assister au défilé des voitures et des masques. Le prince royal s'amusait à lancer des bouquets et des bonbonnières, et il répondait par un signe de tête et par un gracieux sourire aux saluts respectueux de la foule. La reine semblait regarder d'un œil mélancolique cette multitude tumultueuse ; mais lorsqu'elle tournait les regards vers son fils, son visage s'éclairait d'un rayon de joie maternelle et elle paraissait oublier sa tristesse pour ne penser qu'à la gaieté de son enfant. Le jeune prince héritier porte d'ordinaire le costume de marin ; ce costume lui sied à ravir, car l'enfant a déjà l'aspect courageux et fier d'un soldat de marine. Ce costume est aujourd'hui à la mode à Rome, pour les enfants, et mêmes dans les familles qui ne vont pas à la cour, les mères ont adopté ce costume pour leurs petits garçons. La

vanité maternelle l'a emporté cette fois sur les rancunes politiques : d'ailleurs, ces enfants, qui ne connaissent pas le passé et qui ne peuvent aimer ce qu'ils ne connaissent pas, ne seront-ils pas appelés à vivre et à agir dans l'Italie nouvelle, telle qu'elle a été faite par les événements que Dieu a permis ?

Le dernier dimanche du carnaval, la reine a conduit le jeune prince à un bal costumé donné par la duchesse Cesarini. Il n'y avait que des enfants, et le petit prince portait le costume du paysan breton. Il s'est bien amusé ce jour-là, et on ne s'est pas aperçu qu'il était de la race de ces princes de Savoie, qui ont toujours mieux aimé les champs de bataille que les salons. Turkhan-Bay, l'aimable et intelligent ministre de Turquie, disait un soir, au roi Humbert, à un des bals de la cour :

—Votre Majesté préférerait sans doute assister à une belle manœuvre militaire.

—C'est vrai, répondit le roi, mais au bal, je m'ennuie moins qu'on ne le pense, car j'observe, et l'observation a souvent bien des charmes.

* *

Il y a quelque temps, la reine se rendait au parlement pour assister à l'ouverture des Chambres. Lorsque la reine a paru dans la tribune royale, les applaudissements ont éclaté de toutes parts : j'étais curieux de savoir quelle serait l'attitude des députés de l'extrême gauche. Manotti Garibaldi était là, debout, battant des mains et répondant avec les autres au cri de : Vive la reine ! La reine s'est assise, le petit prince reste debout auprès d'elle. Le roi entre : il salua la reine d'un regard —puis il s'incline devant le parlement qui l'acclame : il lit le discours d'ouverture d'une voix faible et fatiguée : mais son regard s'anime et sa voix devient plus forte lorsqu'il rappelle le souvenir de son père, et lorsqu'il parle de "l'amour de son peuple."

Le roi s'est retiré, la reine se lève, les applaudissements recommencent : elle s'incline profondément et elle part, suivie par la marquise Villamarina et par les autres dames d'honneur. Elle est extrêmement pâle ; les équipages de la cour vont de nouveau parcourir lentement les rues qui mènent au Quirinal ; le spectre de Passanante semble se dresser sur le marchepied du carrosse royal ; la police fait cependant bonne garde et des nuées d'agents escortent au milieu de la foule la voiture de la reine et celle du roi. Pendant ce temps les musiques militaires jouent la marche royale, cet air guerrier que nous avons entendu avec émotion dans notre enfance, lorsque la jeunesse italienne courait vers les champs de bataille où les fils glorieux de la chère et généreuse France luttaient pour nous à côté de nos soldats. Aujourd'hui encore cette marche entraînant électrique la foule. Il y a quelques jours, une charmante jeune mère, jouant avec son enfant, chantait de sa voix la plus pure cet air royal ; l'enfant parcourait la chambre à grands pas, et semblait marcher fièrement vers les luttes de la vie.

* *

Quand nous voyons passer la reine Marguerite, pâle et triste, et pourtant souriante, notre cœur se serre et nous maudissons la politique—cette implacable ennemie du repos des rois. Mais si elle persiste dans cette vie de calme et de repos, la santé et la joie ne tarderont pas à renaître sur cette douce figure de reine, dont le regard profond semble interroger l'avenir. Quel sera cet avenir ? Dieu seul le sait. Les nations sont volages et la marche des événements est rapide de nos jours. Les trônes sont entourés d'abîmes qui donnent le vertige. Pauvre petite Reine ! Elle a bien souffert de ce vertige-là.

Mais si la reine Marguerite interrogeait aujourd'hui cette tendre fleur dont elle porte le nom, et si elle lui demandait : "Mon peuple m'aime-t-il ?" la réponse serait :—Passionnément.

L'INNOMINATO.

PIE IX

Le trait suivant, jeunes lecteurs, vous donnera une preuve entre mille autres de la bonté toute paternelle du Saint Pontife Pie IX.

L'an 1824, un jeune carbonaro était conduit au supplice sous accusation d'avoir conspiré contre l'Eglise. Ses parents tristes et abattus ainsi que ses amis formaient le cortège lugubre duquel on n'entendait que les cris lamentables, car le moment fatal était proche. On marchait lentement n'ayant plus que quelques pas à faire pour atteindre le lieu du supplice.

Tout à coup un prêtre survient et touché de compassion à la vue d'une si grande douleur, il commande aux conducteurs d'arrêter.

Ceux-ci obéissent : s'approchant alors des parents du condamné, le ministre de Dieu, s'informe de la cause de leur déolation. Après avoir entendu le récit de leur affliction, ce bon prêtre leur adresse quelques paroles de consolation et leur donne l'espérance d'obtenir la grâce du coupable. Immédiatement il se rend auprès du Souverain Pontife afin d'implorer le sainteté la grâce du malheureux jeune homme. Il fit au pape un tableau si touchant de la douleur des parents et des amis du condamné que le Saint Père, touché de compassion à son tour, commua la peine du jeune carbonaro en une prison perpétuelle. Transporté de joie à la suite de ce succès, ce prêtre magnanime se rend au lieu du supplice et console ceux qui pleuraient déjà le jeune italien comme mort. Il leur annonce la grâce qu'il vient d'obtenir et ces gens peuvent à peine en croire leurs oreilles. Ils veulent remercier leur sauveur, mais celui-là, plein d'humilité, leur répond qu'il n'avait été en cette occasion que l'instrument de la Providence. Le coupable, heureux d'avoir recouvré la vie, se soumet avec résignation à sa seconde peine et se retire dans son cachot.

Il y avait 22 longues années que ce jeune homme était retenu dans les fers de la captivité, lorsque ce prêtre qui avait imploré sa grâce fut élevé sur la chaire de Saint Pierre. A peine arrivé à cette haute dignité, cet homme au cœur compatissant et généreux se souvint de celui à qui il avait sauvé la vie et résolut de le délivrer de sa captivité. Avant de rendre la liberté à son protégé, il voulut s'assurer qu'il était digne d'un tel bienfait. Il se rendit donc incognito à plusieurs reprises dans la sombre demeure du jeune italien, et après s'être convaincu qu'il avait pris de bonnes résolutions pour l'avenir et qu'il était sincèrement repentant, le Père commun des Fidèles lui accorda sa grâce. Giétano fut donc mis en liberté et ne connut son libérateur que quelque temps après. Pénétré de respect et de reconnaissance, il alla se jeter aux pieds du Saint Père et tout en le remerciant de l'immense bienfait dont il l'avait comblé, il réitéra ses bonnes résolutions, donna des nouvelles marques de repentir et promit à son bienfaiteur de répondre fidèlement à ses bontés.

Vous avez deviné déjà, jeunes lecteurs, qui était ce saint prêtre, c'était Mastai-Ferretti qui a gouverné l'Eglise avec une si profonde sagesse pendant 32 années sous le nom de Pie IX et qui, il y a deux ans, a quitté ce monde où il nous a laissés de si grands exemples de vertus, pour aller jouir dans le sein de Dieu du bonheur des élus.

Deux auteurs dramatiques, X... et Z..., ont eu chacun une comédie jouée à Paris.

X... est sifflé à outrance.

Le lendemain, Z... est applaudit à tout rompre.

—Ah ! s'écrie X..., si j'avais eu ce public !

* *

Deux médecins ont à faire une opération délicate.

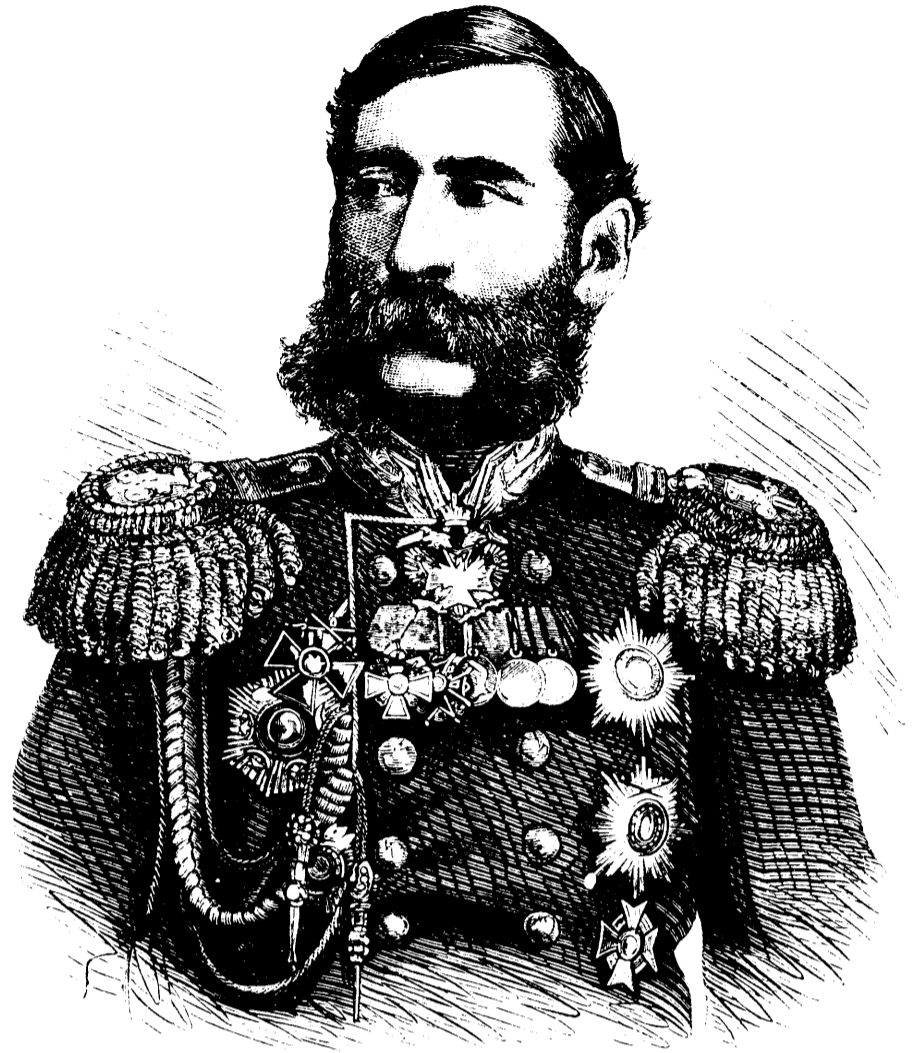
Le premier, maniant le scalpel avec infiniment de dextérité, glisse ces mots à l'oreille de son confrère :

—C'est fait !...

—Comment, c'est fait ! s'écrie l'autre, laisse-moi au moins lui donner un coup de lancette ! il n'a pas souffert, nous ne serions pas payés !



MARGUERITE, REINE D'ITALIE



LE COMTE MELIKOFF, DIRECTEUR A SAINT-PETERSBOURG



EXÉCUTION DE MODETSKY, AUTEUR DE L'ATTENTAT CONTRE LA VIE DU GÉNÉRAL MELIKOFF

IGNACE DE LOYOLA

Au moment où le radicalisme français fait la guerre aux Jésuites, on lira sans doute avec intérêt cette esquisse, bien que fort incomplète, du fondateur de la Compagnie de Jésus, saint Ignace de Loyola.

En l'année 1521, un gentilhomme espagnol de la province de Guipuzcoa, se trouvait enfermé dans Pampelune qu'assiégeaient les Français. Charles-Quint lui avait confié le commandement de cette place ; il se fit l'âme de la défense. Quand la ville se rendit, le courageux gentilhomme se replia dans la citadelle et refusa de capituler. Les Français font brèche ; il marche contre eux. Un éclat de pierre le frappe au pied gauche, un boulet lui casse la jambe droite. Il tombe, et les Français, admirant la vaillance indomptable de leur ennemi, pansent ses blessures et le portent en son château.

Ce cavalier qui se battait si bien se nommait don Inigo Lopez de Recalde ; il avait trente ans, et jusqu'alors avait vécu la vie des camps, des cours, des intrigues et des passions mondaines. Mais il y avait dans cet espagnol la flamme étrange et tout le génie de sa race : une volonté de fer, une imagination romanesque, exaltée, enthousiaste, et déjà les prodigieuses ardeurs de cette foi mystique qui régnait sur les âmes castillanes et allait embrâser sainte Thérèse. Comme il avait un de ces caractères qui ne font rien à demi, le blessé de Pampelune soudain se transforma. Sur son lit de souffrances, durant les longues heures



LES JUMEAUX

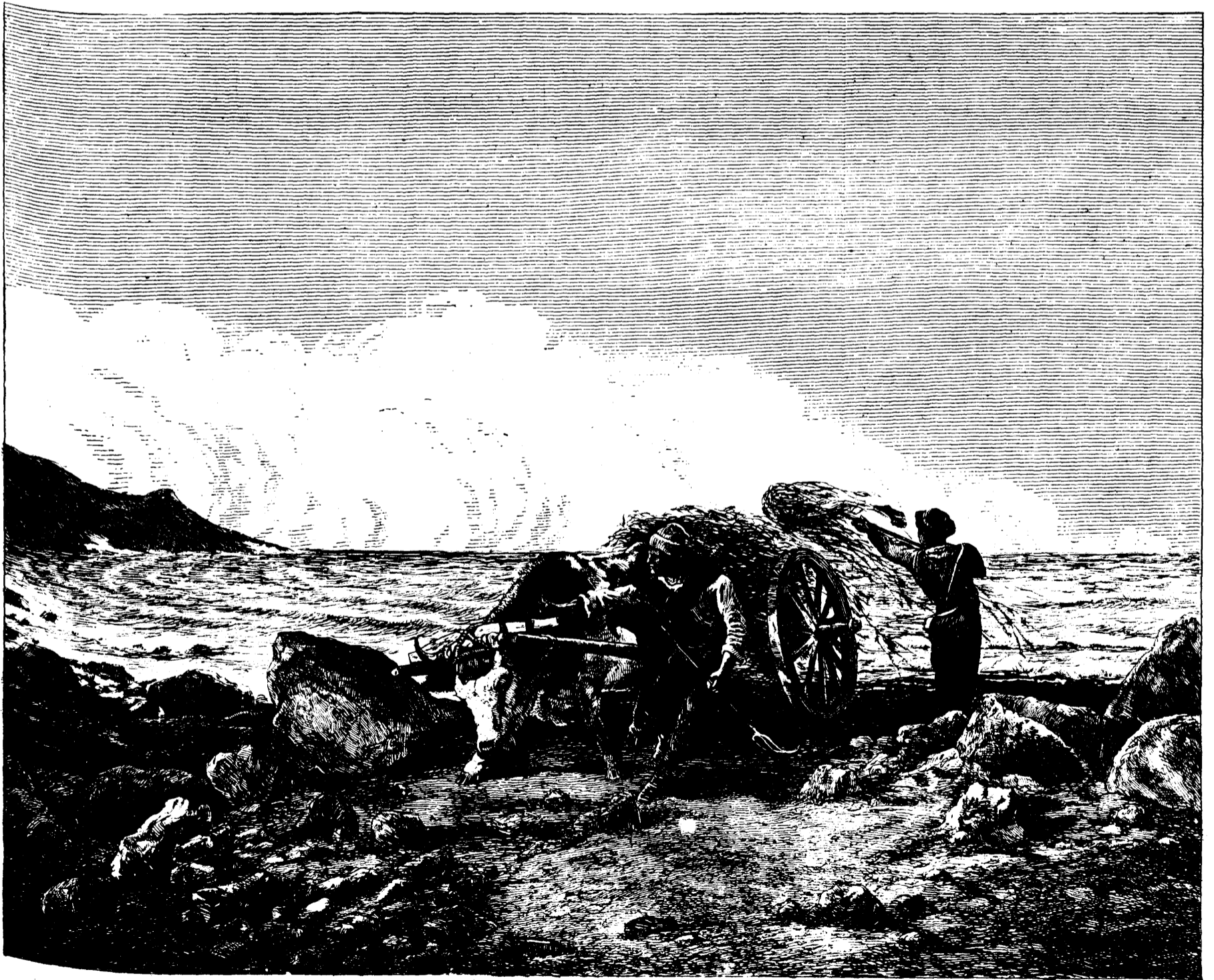
La nourrice enlève la bouteille au Syndic Officiel et la donne à l'avocat

douloureuses, il avait voulu se distraire en lisant.

Il ne se plaisait guère qu'aux romans de chevalerie ; mais il n'y en avait pas dans le château de Loyola ; l'on ne put se procurer que des livres de dévotion. Ces lectures le jetèrent dans des extases incroyables. Au milieu des visions de la nièvre et des tortures de la maladie, il fit le vœu, s'il guérissait, de se consacrer à Dieu, de devenir lui aussi un apôtre, comme saint Pierre qu'il invoquait, ou plutôt un défenseur militant du Saint-Siège, et le chevalier de la sainte Vierge qu'il appelait "sa dame."

Quand il se releva, exténué, mutilé, boiteux, mais soutenu par le feu intérieur, transporté, et comme soulevé de terre par les élans surnaturels de sa foi, en vérité il était devenu un autre homme ; le courtisan s'était changé en un ascète ; il portait avec lui l'idée et le plan d'une mission immense ; il commençait une vie nouvelle. Et voilà comment un boulet français, tiré sur une citadelle de la Navarre, allait donner Ignace de Loyola à l'Eglise et les jésuites à l'univers.

Le *Neuve Frei Press* dit que l'empereur Guillaume, répondant aux félicitations de ses généraux, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, a dit qu'il croyait pouvoir les assurer qu'ils n'auraient plus l'occasion de mettre en pratique leurs connaissances militaires, parce que toute appréhension de guerre paraît avoir disparu.



SUR LE RIVAGE—PAR H. SANDHAM DE MONTRÉAL

dans notre civilisation positive, comme une mouche étourdie dans un plat de crème.

La présidente aurait pu continuer longtemps ses railleries verbeuses sur le désintéressement du jeune ingénieur, sans être interrompue par madame de Brix, devenue pâle et muette.

Perdue dans un océan de pensées aères, Léonide revoyait le parrain dédaigné dont elle n'avait jamais soupçonné l'ombrance mystérieuse; elle retrouvait dans sa mémoire, avec une implacable clarté, toutes les occasions de rapprochement, d'égarés, de démonstrations affectueuses, volontairement, insouciantement négligées.

CLAIRE DE CHANDENEUX.

(La suite au prochain numéro.)

A nos abonnés et amis des États-Unis

Des circonstances imprévues ayant obligé notre agent général, M. Edmond Stevens, à revenir au Canada plus tôt qu'il ne le voulait, il retournera bientôt continuer son travail.

Il visitera la plupart des centres canadiens-français des États du *Massachusetts*, *Connecticut*, et *Rhode Island*. Le succès qu'il a obtenu dans les endroits qu'il a déjà visités, nous permet d'espérer que partout il recevra le même bon accueil.

Nous savons qu'on peut toujours compter sur le patriotisme, la politesse et la bienveillance de nos compatriotes des États-Unis et nous sommes certains qu'il se feront un devoir d'aider M. Stevens à accomplir sa mission en lui donnant tous les renseignements dont il aura besoin. Voici les principaux endroits que visitera M. Stevens :

Lowell	Marlborough
Lawrence	Lynn
Fall River	Williamantic
Woonsocket	Providence
Valleyfalls.	Pawtucket.
Manville	

Nous espérons aussi que tous ceux qui nous doivent dans les différentes localités qu'il visitera, s'empresseront de régler avec lui sur présentation de leurs comptes afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

CHOSSES ET AUTRES

La dette publique des États-Unis, a diminué dans le cours du mois de mars de \$14,719,396,95.

Le village de Montaimon, dans la Savoie, a été détruit par un incendie, et 70 personnes ont péri.

Un caissier de la maison Rothschilds, à Vienne, a été arrêté pour détournement de plus d'un million de francs.

Une dépêche de Calcutta dit que le roi Thébaw, de Birmanie est mort de la petite vérole, et qu'on craint une guerre civile.

On dit que les troupes russes de la Sibirie du Sud ont reçu ordre de marcher sur la frontière de la Chine.

Le nombre des immigrants arrivés dans le port de New-York pendant le mois de mars est de 21,252.

Il est annoncé officiellement que l'Archiduc Rudolphe, prince impérial d'Autriche, épousera, en février 1881, la princesse Stéphanie Clotilde, de Belgique.

La Hongrie va organiser une lotterie devant lui rapporter 40,000,000 de florins, qu'elle emploiera à améliorer le fleuve Theisse, et à réparer les désastres de Szegedin.

On écrit de Berlin au *Standard* de Londres : "L'émigration vers les États-Unis s'accroît dans de vastes proportions; de tous côtés en Allemagne elle s'organise sur une vaste échelle."

Une nouvelle à sensation nous arrive de Saint-Petersbourg. Lord et lady Dufferin, avec plusieurs personnes de la cour impériale, chassaient dans la forêt, lorsque tout

à coup, un ours, caché dans les broussailles, sortit et se jeta sur lady Dufferin. Elle aurait certainement perdu la vie sans le courage de lord Hamilton, un des attachés de l'ambassade, qui la sauva en tuant l'animal avec son revolver.

Un fort courant d'émigration se porte vers le district agricole du lac Saint-Jean. Treize familles de Québec viennent de partir par terre, pour s'y établir, et vingt-cinq autres familles attendent l'ouverture de la navigation pour s'y rendre *via* Saguenay.

En partant pour le pays des Zoulous, l'impératrice Eugénie a donné ordre d'offrir à l'église Notre-Dame des Victoires la couronne impériale, qui est d'une grande valeur et d'un magnifique travail artistique.

Un correspondant de Charleston au *Times* de New-York annonce qu'on vient d'organiser un nouveau genre de persécution contre les nègres. On leur impose une forte taxe capitale, et tous ceux qui ne veulent ou ne peuvent la payer, sont jetés en prison.

Une nouvelle loi, dans le Maine, oblige tous les élèves âgés de quatorze ans, dans les écoles publiques, de lire la constitution de l'Etat et celle des États-Unis au moins une fois par trimestre.

On doit commencer bientôt à construire à Montréal une nouvelle église catholique en pierres sur la partie Est de la rue Craig.

On espère terminer l'extérieur pour l'automne prochain.

Les directeurs de la fabrique de coton Hudon se proposent d'ajouter une autre aile à leur vaste établissement, qui est devenu trop restreint pour l'exécution des énormes commandes qu'ils reçoivent.

Les derniers avis de Lima rapportent que les Chiliens ont été défaits dans le département de Moquegua, avec une perte de 1,300 hommes. On apprend aussi que le commandant du *Huascar* a été tué dans un engagement avec le monitor péruvien *Manco Capac*.

Le baron Gedala, banquier bien connu en Europe, agent diplomatique du bey de Tunis, autrefois consul-général du Portugal, et chevalier de plusieurs ordres, vient de s'entendre condamner à un mois d'emprisonnement pour s'être servi de timbres à billets, qui avaient déjà servi.

On écrit de Morgan City, Louisiane, que MM. Jos. Hudon et Alphonse Rosa, deux jeunes québécois, en promenade à la Louisiane, ont eu une rencontre avec des crocodiles, sur le bord du lac Plat. Ils en ont tué cinq, dont un mesurait dix-neuf pieds et huit pouces de longueur.

Le mouvement révolutionnaire qui se fait à Philadelphie en faveur de l'Irlande, arborera le drapeau rouge. L'un des chefs s'écrie : "Nous voulons mettre entre les mains de nos compatriotes en Irlande 100,000 carabines, afin qu'ils puissent lever l'étendard de la révolte."

Le *Herald* de New-York dit que la Chine n'approuve pas la restriction que l'on met à l'immigration des Chinois aux États-Unis. La Chine, ajoute le même journal, préfère l'exclusion totale et mutuelle de son commerce et de ses citoyens aux États-Unis, et *vice versa*.

Les soupçons qui pesaient sur Lachance relativement au meurtre de la fille Désilets à Bullstrode, étaient bien fondés. Lachance a confessé son crime. Il dit qu'ayant demandé à la défunte de l'embrasser et celle-ci ayant refusé, la colère s'empara de lui, il la frappa avec un couteau et la jeta dans le puits après l'avoir tuée.

Au lieu des concessions qu'on attendait avec confiance, avant l'anniversaire de l'accession au trône, en faveur de la population juive, on ne voit aujourd'hui qu'une plus grande sévérité. Les juifs sont forcés de se représenter comme chrétiens protestants, pour éviter l'expulsion. Dans les districts de Lula, Orel, et Kharkoff, les juifs, qui y ont établi leurs affaires depuis des années, ont été chassés sans merci.

Lagrave qui a volé à Claffin et Cie., et à d'autres maisons de New-York, près de \$100,000 en marchandises, et qui a été arrêté récemment en Allemagne pour avoir négocié des billets de banques canadiennes et des bons volés à la banque Northampton, a été acquitté par les cours allemandes, faute de preuves.

Une dépêche de Rome, annonce que le pape est résolu à céder aux vœux de Mgr l'archevêque de Baltimore, qui demandait depuis longtemps à être autorisé à faire construire de nouvelles églises dans son diocèse, par suite du grand nombre de conversions au catholicisme qui ont eu lieu depuis quelque temps.

Tous les frais d'élection qui, en ce pays, sont payés par le public, sont en Angleterre payés par les candidats. Ainsi le loyer des appartements qui doivent servir de places de poll est à la charge des candidats, le salaire des clercs de polls, l'impression des bulletins et autres dépenses semblables sont à la charge des candidats, et se divisent également entre eux, et personne ne peut être porté sur la liste des candidats à moins d'avoir donné à l'officier-rapporteur des sûretés pour le paiement des dépenses encourues.

On sait toutes les difficultés que rencontrent les touristes qui entreprennent de visiter les chutes admirables du Niagara. Un rédacteur du *Sun*, parlant à ce sujet d'après sa propre expérience, dit qu'il y a deux ans, avant d'avoir pu atteindre le bord de la rivière, il avait été tellement harcelé par les habitants, par les cochers et par les guides, qu'il retourna à son hôtel, prit une voiture avec un ami et fit le tour ordinaire. Pendant le trajet, il fut arrêté au moins vingt fois pour le paiement de certains droits de passage, sans compter les sollicitations pour acheter tels ou tels objets, etc. En arrivant au terme de son voyage, il avait dû payer plus de \$14.

Mères ! Mères !! Mères !!!
Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait entendre ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WISLLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exiger la véritable qui porte le fac-similé de CURTIS et PEKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

La Panacée Domestique de Brown

Est le tue-douleur le plus efficace du monde. Elle vivifiera infailliblement le sang, qu'elle soit employée à l'usage interne ou à l'usage externe, et soulagera plus sûrement tout mal chronique ou aigu que tout autre tue-douleur. Elle a deux fois autant de force qu'aucune autre préparation semblable.

Elle guérit la douleur au côté, au dos ou aux intestins, le mal de gorge, les rhumatismes, les maux, et c'est le grand tue-douleur. LA PANACÉE DOMESTIQUE DE BROWN devrait être dans chaque famille. Une petite cuillerée de la Panacée dans un verre d'eau chaude (sucré si l'on veut), prise au moment de se coucher, fera disparaître un rhume. 25 cents la bouteille.

Les maladies

Des enfants, attribués à d'autres causes sont souvent occasionnés par les vers. Les PASTILLES VERMIFUGE DE BROWN ou pastilles contre les vers, ne peuvent faire aucun mal à l'enfant le plus délicat. Cette très-précieuse combinaison a été employée avec succès par les médecins, et reconnue absolument infaillible contre les vers et inoffensive pour les enfants. 25 cents la boîte.

A nos lecteurs.—C'est avec plaisir que nous recommandons à nos lecteurs de visiter la maison de nouveautés que MM. ARCHAMBAULT FRÈRES viennent d'ouvrir au coin des rues Ste-Catherine et Montcalm. L'acheteur y trouvera tout ce qu'il peut désirer—un grand choix, des marchandises de bonne qualité—et des prix raisonnables. Ceux qui connaissent l'un ou l'autre des associés, sont d'ailleurs certains d'être bien servis. L'un d'eux, M. Jos. Archambault, est bien connu comme ancien commis chez MM. Dupuis frères, et l'autre comme ex-associé de la maison Marcotte & Archambault, encanteurs.

LE NOUVEAU GRAND CHANCELIER

La semaine dernière, le jour où la discussion s'est ouverte, au Sénat, sur la loi de l'enseignement, on a vu passer, à travers les couloirs, une petite voiture charriant un personnage de fière mine. Il portait sur son visage amaigri, les traces de cruelles souffrances; il était vêtu d'un très ample pardessus, coiffé d'un chapeau à haute forme; il portait aussi des lunettes. C'était pourtant un militaire. Poussée par un bras solide, la petite voiture roula jusqu'à la porte de la salle des séances, où elle déposa son sénateur. Celui-ci, aidé de deux personnes, se dressa sur de longues jambes chétives et chancelantes; toujours soutenu, il vint, clopin-clopant, prendre sa place dans le voisinage des plus fermes soutiens du régime actuel.

Cet invalide n'était autre que le général Faïdherbe le nouveau grand-chancelier de la Légion d'Honneur.

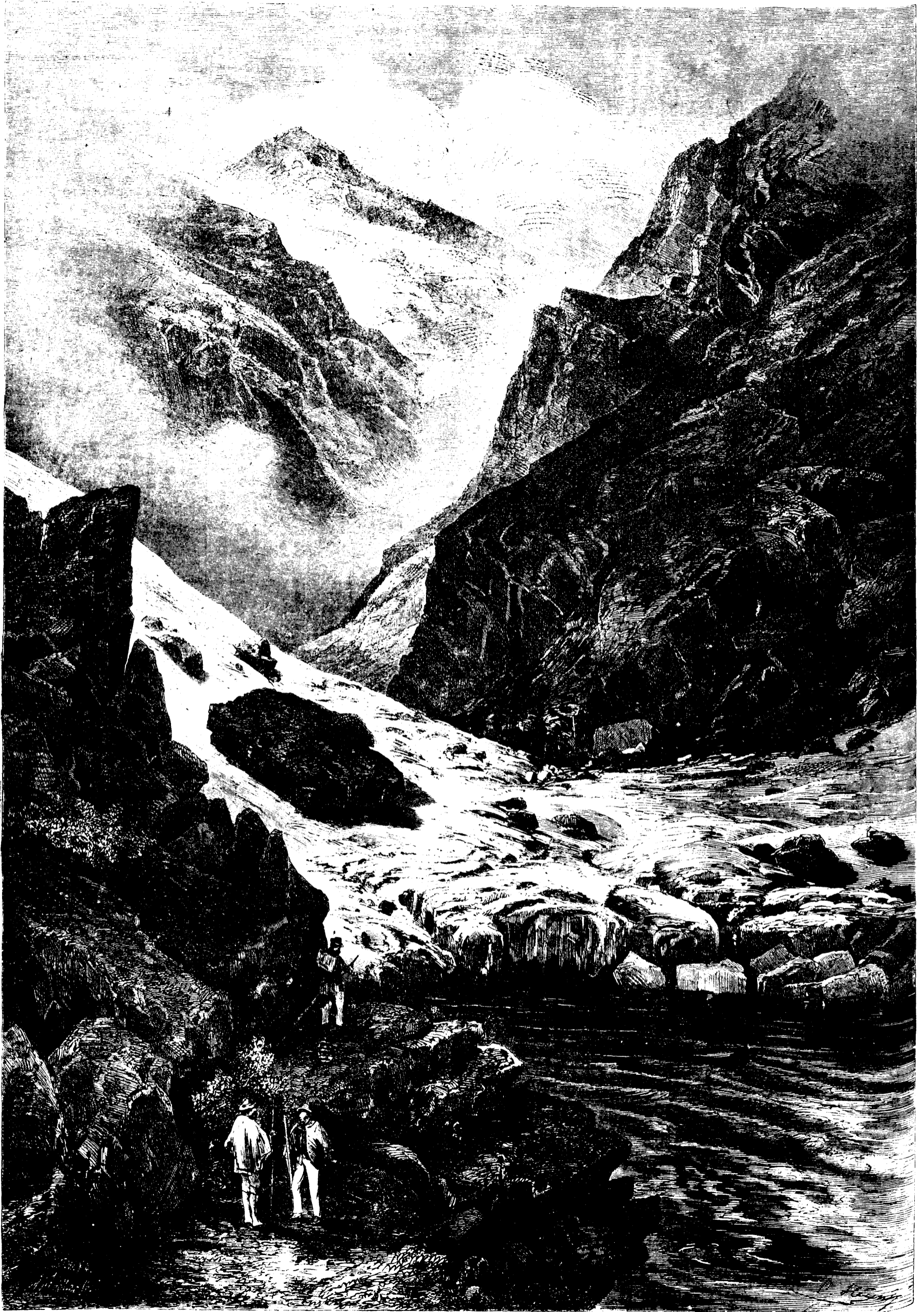
Du moment que l'on veut mettre des républicains partout, il n'y avait point de général mieux approprié à cette situation que le général Faïdherbe. De tous ceux que les événements de 1870-1871 ont mis en lumière, le général Faïdherbe est évidemment un des plus glorieux et le plus impotent. Il n'a d'égal que le général Chanzy. Sous le rapport de la bravoure et des aptitudes stratégiques, le général Chanzy ne le cède en rien au général Faïdherbe; mais il n'a pas à son actif les infirmités qui distinguent, en ce moment, l'ancien commandant en chef de l'armée du Nord. D'ailleurs, le général Chanzy représente la République française à Saint-Petersbourg, on trouve que c'est un honneur assez grand pour la République et pour lui. Quant au général Faïdherbe, encore bien que son âme soit restée un peu maîtresse du corps qu'elle anime, avec son appareil roulant, pouvait-il entrer dans une plus belle retraite que dans le petit temple de l'honneur et de la gloire?

Il n'a pas à son actif les victoires de quelques-uns de ses prédécesseurs; il n'a pas pris, comme Pélissier, la tour Malakoff; mais n'a-t-il pas accompli, au cours de sa carrière, de rudes travaux? Pour servir son pays, a-t-il regardé à l'éloignement, à la rigueur du climat; a-t-il même pris garde aux origines du gouvernement qui lui prescrivait ses devoirs?

Il eut une égale bravoure et un zèle égal sous les divers régimes qu'il a vus se succéder. En 1870, lorsqu'il fut appelé d'Afrique par le gouvernement de la Défense nationale, il n'eut point, comme d'autres, la prétention d'offrir à la république son premier amour. Il se donna et on le prit pour ce qu'il était, pour un intrépide, pour un hardi et pour un de ces militaires de qui pouvait se dégager un superbe inconnu. N'y avait-il pas, en lui, par hasard, la brillante étincelle qui, en d'autres temps, et dans notre pauvre pays, marqua au front les sauveurs inattendus de la France?

Il avait passé presque toute sa vie en Afrique, tantôt en Algérie, tantôt au Sénégal, où par deux fois, on l'avait nommé gouverneur. Sous Manteuffel; il remporta même de petites victoires qui, un moment, relevèrent les courages. Celle de Pont-Noyelles resta douteuse; je veux dire que les Allemands se l'attribuèrent de leur côté, pendant que le général Faïdherbe se l'attribuait du sien. La journée de Bapaume ne donna point lieu à de pareilles équivoques; le succès fut bien pour nous.

Quand il était dans une bataille, le général Faïdherbe, comme la plupart de nos officiers généraux, aimait à en prendre pour son compte une large part. Il était naturellement entraîné dans les mêlées, et volontiers il risquait sa peau. Il la risqua fort bien à Pont-Noyelles où les soldats le virent combattre à côté d'eux; il eut un cheval tué sous lui; il en sortit sans blessures sur son corps, mais les vêtements déchiquetés et dans le plus pitoyable état. A Bapaume, il faillit être tué deux fois. Dans la gare d'Achiet, il essuya, avec son état-major, un feu de peloton de Prussiens, embusqués derrière



LE PREMIER PONT SUR LE RHIN

des wagons. Après quoi, il voulut faire une reconnaissance dans les environs. Il força son cheval à gravir le revers d'une route.

Comme il arrivait au sommet, devant une meule de blé, un coup de feu, visé avec précision, l'atteignit, troua son caban et une carte topographique qu'il avait dans sa poche. Le cheval effrayé s'abattit des quatre pieds et vint rouler avec le général jusqu'au bas du talus. Le général n'eut aucun mal et même il trouva que le soldat prussien, qui était entré dans nos lignes pour lui tirer dessus, était un brave. Ce soldat put se sauver.

Ces traits sont fréquents dans la carrière militaire du général Faidherbe. L'armée le connaît et ne lui tient pas rigueur de ses variations politiques. En cette matière, le général, quoique fort intelligent et instruit comme le sont tous les officiers du génie, ne se croit point tenu à plus de fidélité que la nation elle-même. Il est sensible surtout à l'estime qu'un gouvernement a pour lui et à l'emploi qu'il sait faire de ses facultés. Si, dans son cœur, la République a détrôné l'Empire, c'est parce que la République a donné à l'ex-gouverneur du Sénégal, un relief qui le classe parmi les plus célèbres guerriers de ce temps-ci. Il ne lui en fallait pas davantage pour faire de M. Gambetta son héros. C'est à M. Gambetta que le général Faidherbe a dédié la plaque où il raconte les opérations de l'armée du Nord.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

MARIAGE

Landi, le 5 avril, à Saint-Hilaire, par le Révd M. Gouard, H. Jeannotte, Méd. V., à mademoiselle Marie-Emilie-Thérèse Clerk, seconde fille de feu Georges-Edouard Clerk, écr.

LES MODES

La maison DUPUIS FRÈRES, 605 rue Ste-Catherine, vient d'augmenter le personnel de son département des modes en s'assurant les services de Mlle G. Jobin, modiste expérimentée, pendant cinq ans à la tête du département des modes chez A. Pilon & Cie.

Un soin tout particulier a été apportée cette année dans le choix d'articles de mode tel que, chapeaux, fleurs, plumes, ornements de tous genres, rubans de toutes nuances, etc., etc.

La confection des articles en crêpe sera comme par le passé confiée à des mains habiles en cette branche des modes, et recevra une attention toute particulière.

Les crêpes qui sont tous superbes et à l'épreuve de l'eau (waterproof), ont été expédiés directement avec d'autres marchandises de deuil aux Messieurs Dupuis Frères par les célèbres maisons européennes dont ils sont les agents en Canada.

Toute commande sera exécutée sous le plus court délai, et en raison des agences citées plus haut, à des prix défiant toute compétition.

DUPUIS FRERES,

No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montreal.

ADRESSE ET HABILITÉ

Les Amers de Houblon sont vantés dans tous les journaux, même dans les feuilles religieuses. La vente en est immense et elle dépasse celle de tous les autres remèdes. Personne ne doute de la vertu de ces plantes et les propriétaires de ces amers ont prouvé une grande adresse et une habilité incomparables dans la fabrication de ces amers, dont les vertus médicales sont visibles à tout observateur consciencieux.

Magnifiques Robes en Ours. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manchons et les Boas sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manteaux sont en plus grand choix et à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Casques sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Toutes les Pelletteries sont à grand marché chez Chs Desjardins, 637, 639, rue Ste-Catherine. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine, Montreal.

GUERISON DE LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré des affaires, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la Recette d'un simple Remède Végétal pour la guérison infaillible et permanente de la Consommation, Bronchite, Catarrhe, Asthme, et pour toutes les maladies nerveuses; après en avoir éprouvé ses merveilleux pouvoirs curatifs dans des milliers de cas, il a considéré de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai à tous ceux qui le désireront cette Recette exempte de frais, en Français, Allemand ou Anglais, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage. Envoyez par la Poste une Etampe, nommant ce papier. W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

NOUVELLES DU MAINE

Les Amers de Houblon, dont l'annonce se trouve dans nos colonnes, sont un remède infaillible contre la fièvre, la bile, et les maladies des reins. Trus ceux qui s'en sont servis, en font les plus grands éloges et en recommandent l'emploi. Les malades doivent les essayer et nous sommes persuadés qu'il seront enthousiastes de ce remède et de ses vertus curatives.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

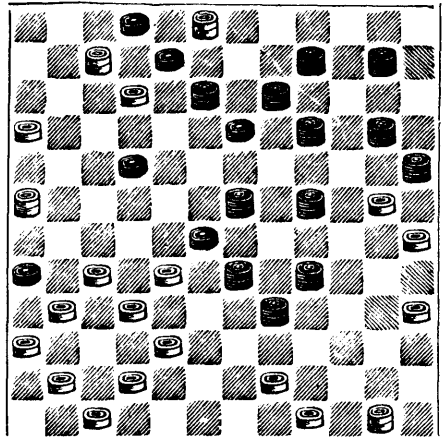
AUX CORRESPONDANTS.

Solutions justes du Problème No. 209

Montréal:—N. Chartier, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose, N. Saucier, L. Sayer, Elie Jacques. Saint-Hyacinthe:—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Laplante, Z. Vézina. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux. Batiscau:—Un Amateur. North Brookfield: P. D. Létourneau.

PROBLEME No. 211

Composé par M. P. D. Létourneau, North Brookfield, Mass. NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 209

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. It lists various chess moves and their outcomes, such as 42 à 36, 18 12, 36 29, etc.

Deuxième manière.

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. It lists chess moves and outcomes, such as 64 70, 18 12, 65 60, etc.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 15 avril 1880.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine. Pour problèmes, parties, etc., à Mr O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 209.—MM. J. W. Shaw, S. Lafrenais, F. Dugas, M. Toupin, Montréal; A. C., St-Jean; Un ami des Échecs, Ottawa; H. Lupien, Québec; Un amateur, Terrebonne; M. Lalandy, New-York; N. P. Sorel; X. Beaujeu, Berthier.

NOUVELLES.

—Il est rumeur, dit le Holyoke Transcript, que Grundy aurait lancé un dé à Maokoskie ?

TOURNOI PAR CORRESPONDANCE D'HAMILTON.—M. C. A. Boivin, de Saint-Hyacinthe, a gagné sa partie d'échecs contre M. Hendriks, de Charlottetown, E. U.

MATCH BEZKROWNY-GOSSIP.—La position actuelle des joueurs est: M. de Bezkrorny gagne 4; M. Gossip gagne 4; partie nulle: 1. En présence de ce résultat, et d'un commun accord, le match a été annulé.—Stratégie.

MATCH ROSENTHAL-ZUKERTORT.—M. Rosenthal accepte les conditions posées par M. Zukertort; il demande seulement que chaque partie, après une séance de quatre heures, soit interrompue pour un repos de deux heures, puis reprise et conduite jusqu'à la fin. De plus, il a émis le désir de ne commencer la lutte qu'en septembre prochain, ou, si elle est commencée en avril, et qu'elle se prolonge jusqu'aux chaleurs, il se réserve le droit de l'interrompre, sa santé ne lui permettant pas de jouer lorsque la température est élevée. C'est avec un grand plaisir que nous avons vu M. Rosenthal adresser sa courtoise provocation qui nous promet de bien jolies parties, et c'est avec sincérité que nous formons des vœux pour sa victoire.—Stratégie.

AFFAIRE GRUNDY-WARE.—M. J. R. Fellows, président de l'Association d'Échecs des États-Unis, a adressé une lettre de réprimande à M. Ware, qui a fait la réponse suivante dans le Boston Traveller:

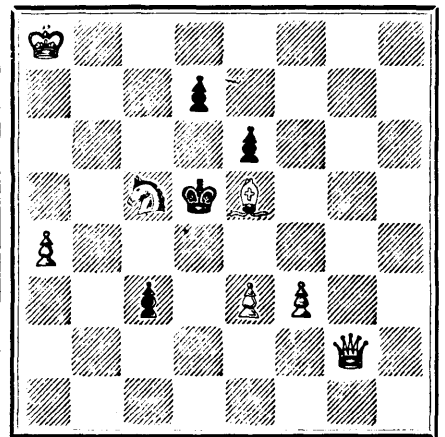
"L'Association d'Échecs des États-Unis est composée en grande partie de membres du comité de direction, et de concurrents du dernier tournoi d'échecs de New-York, qui ont exercé leur vengeance en déclarant, par un vote unanime, le pauvre Grundy inhabile à prendre part à aucun des tournois futurs de l'Association. Il est regrettable que l'Association n'ait pas décrété sa propre suspension, pour une année, afin de chasser de son sein ses membres actifs qui sont connus avoir acheté et vendu des parties au dernier tournoi."

Tout n'est pas couleur de rose dans cette affaire. L'Association, sans aucun doute, sera jalouse de défendre son honneur, et demandera des explications précises à M. Ware; le silence serait, dans le cas actuel, compromettant au dernier point.

PROBLEME No. 213

Composé par M. J. C. ANDRÉWS, Angleterre.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups

Solution du problème No. 209.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. It lists chess moves: 1 F8e R, 2 D0u C mat.

Solution du problème No. 210.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. It lists chess moves: 1 D pr P, échec; 2 C3e R, échec; 3 T5e T, mat.

118e PARTIE

Jolie partie jouée dans le cours de février 1880, au St-Georges Chess Club, Londres.

Contregambit dans la partie du C.R.

Blancs. Noirs.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. It lists chess moves: 1 P4e R, 2 C3e FR, 3 F4e FD, 4 P3e D (b), 5 C3e FD (c), 6 Roquent, 7 C5e CR, 8 C5e D (e), 9 F pr C, 10 D5e T, échec, 11 D6e T, 12 F7e FR, échec, 13 D4e T, 14 C7e T, échec, déc. (g), 15 C pr D, 16 C6e C, échec, 17 C pr T, échec, 18 P3e CR, 19 P pr P.

NOTES.—PAR M. STEINITZ.

(a) Ce coup est peu solide, mais il exige que le commencement de la partie soit très bien joué par les blancs. (b) Ce P à 4e D est recommandé par les maîtres; le coup du texte est également bon. (c) Ceci fait mettre en action le F R des Noirs. Il était temps de faire l'attaque C5e CR. (d) Joué sur les mêmes principes que dans le gambit refusé. (e) Ils n'auraient rien gagné si maintenant ils avaient fait échec avec le Fou, le Roi Noir aurait joué à 1er F, suivi de P3e TR, si le F se retire à 3e C. Le C serait alors obligé de se retirer, car, s'il se plaçait à 7e FR, il serait perdu par T2e T suivi de P4e CR. (f) Le C à 1er D est une défense si évidente, que cela montre que les Noirs ont voulu préparer la curieuse et originale combinaison qui suit. (g) La partie est perdue. C6e R, échec, aurait amené la même réponse, et tout autre coup coûtait une pièce.—The Field.

LA POWDRE ALLEMANDE SURNOMMEE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 9 avril 1880.

Table listing market prices for various goods like flour, grains, dairy products, and meats. Columns include item names and prices in dollars and cents.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for livestock such as beef, sheep, and pigs. Columns include item names and prices.

20 Cartes-Chromo, joli Bouton de Rose, ou 25 Devises Florales avec nom, 10 cts.—Cie. de Cartes NAS-SAU, Nassau, N.-Y.

APPLICATION sera faite à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine Session, pour un Acte incorporant une compagnie de placements, sous le nom de: The Montreal Investment Trust. Montréal, 20 janvier 1880.

AVIS

APPLICATION sera faite à la Législature de Québec, à sa prochaine Session, pour un Acte incorporant "La Compagnie de Chauffage par la vapeur de Montréal."

Le Remède du Père Mathieu

Guérit l'intempérance d'une manière prompte et radicale en faisant disparaître complètement chez les victimes de cette funeste passion le désir de boire des liqueurs alcooliques. Cette préparation est tout à la fois un fibrifuge, un tonique et un astringent; elle chasse la fièvre qui consume l'intempérant et lui fait éprouver le désir immodéré de boire; elle rend la vigueur à l'estomac et au foie qu'une existence désordonnée paralyse presque toujours, et fortifie en même temps le système nerveux.—Le lendemain d'une orgie, une tasse de ce remède à thé de cette préparation fera disparaître toute dépression mentale et physique, et elle guérit aussi toutes sortes de fièvres, la dyspepsie et la torpeur du foie, même lorsque ces maladies proviennent de toute autre cause que l'intempérance. Une brochure donnant de plus amples détails sera expédiée gratuitement sur demande. Prix: 1/1 la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens. Seul agent pour le Canada, S. LACHANCE, Pharmacien, 646, rue Ste-Catherine, Montréal.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Soumissions pour Matériel Roulant

Des soumissions seront reçues par le sousigné jusqu'à MIDI, MARDI le 20 AVRIL courant, pour la livraison immédiate de QUATRE LOCOMOTIVES. Les dessins et spécifications peuvent être vus, et toutes informations obtenues, sur application au bureau du Surintendant des Travaux, Chemin de fer Intercolonial, Moncton, N. B. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 6 avril 1880.



Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Soumissions pour superstructure de Ponts en Fer

Des soumissions adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MIDI, SAMEDI, le 15 MAI prochain pour l'érection des superstructures en Fer sur les décharges Est et Ouest du lac des Bois.

Les spécifications et autres détails seront donnés sur application au Bureau de l'Ingénieur en-Chef à Ottawa, le ou après le 15 AVRIL.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 1er avril 1880.



CANAL WELLAND

Avis aux Constructeurs de Ponts

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et endossées: "Soumission pour Ponts, Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Ouest, MARDI, le 15 JUIN prochain, pour la construction de ponts mobiles et de ponts fixes, à différents endroits sur le canal Welland.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après LUNDI, le 31 MAI prochain; on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances nécessaires à ce genre de travaux; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et dans le cas d'une compagnie de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés; et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de \$250, pour chaque pont, pour lequel un offre est fait, d'accompagner chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter les soumissions recevront avis que leurs soumissions sont acceptées, à condition qu'ils fassent un dépôt de cinq pour cent sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur-Général, dans le délai de huit jours de la date de cet avis.

Quatre-vingt-dix pour cent seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 29 mars 1880.



CANAL WELLAND

Avis aux Entrepreneurs - Machinistes

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des Chemins de Fer et Canaux), et endossées: "Soumission pour Ponts d'écluses, canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI, le 3 JUIN prochain, pour la construction des ponts et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du canal Welland.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau le et après le 20 MAI prochain, JEUDI; on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires doivent avoir eux-mêmes tous les instruments et avoir toutes les connaissances pratiques nécessaires à ce genre de travaux; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et dans le cas d'une compagnie, de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés, et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de \$50, pour les portes de chaque écluse d'accompagner chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat, le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission, recevront avis que leurs soumissions sont acceptées, à condition qu'ils fassent un dépôt de cinq pour cent sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur-Général, dans le délai de huit jours de la date de cet avis.

Quatre-vingt-dix pour cent seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et des Canaux, Ottawa, 29 mars 1880.



Chemin de Fer du Pacifique

Soumission pour Réservoirs et Mécanisme de Pompes

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à SAMEDI, le 15 de MAI prochain pour fournir et mettre en place aux différents prises d'eau sur le parcours de cette partie du chemin de fer du Pacifique, actuellement en voie de construction, des réservoirs à l'épreuve de la gelée, avec leurs pompes et leurs accessoires. Ils devront être mus soit par le vent ou par la vapeur, selon les avantages que présentera la localité.

On peut voir les plans et devis et obtenir tous les renseignements nécessaires au Bureau de l'Ingénieur en-Chef, à Ottawa, le et après le 15 Avril.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et des Canaux, Ottawa, 1er avril 1880.



CANAL LACHINE

Avis aux Entrepreneurs-Mécaniciens

Des soumissions cachetées adressées au soussigné (secrétaire des chemins de fer et canaux), et portant sur l'adresse les mots: "Soumission pour portes d'écluses pour le canal Lachine," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI, le troisième jour de JUIN prochain, pour la construction des portes et du mécanisme nécessaires aux nouvelles écluses du Canal Lachine.

On peut, en se présentant à ce Bureau, le et après JEUDI, le VINGTIÈME jour de MAI prochain, voir les plans et prendre lecture des conditions et des descriptions nécessaires. On y trouvera aussi des blancs de soumissions.

Les personnes qui désirent soumissionner doivent être munis de tous les outils et du matériel nécessaires à ces travaux, et avoir une connaissance parfaite de ce genre d'ouvrage. De plus elles doivent se tenir pour averties que l'on n'acceptera que les soumissions faites dans les formules, et dans le cas où des associés soumissionneraient, ils devront joindre à leurs signatures personnelles la nature de l'occupation et la résidence de chacun des membres de la dite société. Un chèque accepté par une banque pour une somme égale à \$250, pour les portes de chaque écluse devra accompagner chaque soumission, et dans le cas où le ou les soumissionnaires refuseraient d'exécuter les travaux au prix demandé par leur soumission, cette dite somme de \$250 sera confisquée.

Les chèques des personnes dont les soumissions n'auraient pas été acceptées, leur seront retournés.

Pour la garantie de la bonne exécution des travaux, là où les personnes dont la soumission sera acceptée, devront au reçu de l'avis de l'acceptation, déposer une somme de cinq pour cent du montant fixé dans la soumission, au Bureau du Receveur-Général, et ce, huit jours après la date de l'avis de l'acceptation.

Quatre-vingt-dix pour cent sur les estimés des travaux en cours d'exécution seront payés aux entrepreneurs jusqu'au parfait achèvement de l'ouvrage.

Le Département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et des Canaux, Ottawa, 29 mars 1880.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année:

- 20 locomotives.
16 wagons de première classe, ou wagons-lits, selon que pourra l'exiger le Département.
20 wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charriots pour le déblayage de la voie.
2 charriots à neige.
2 charriots en saillie.
50 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de MAR prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications ou autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI le PREMIER jour de JUILLET prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

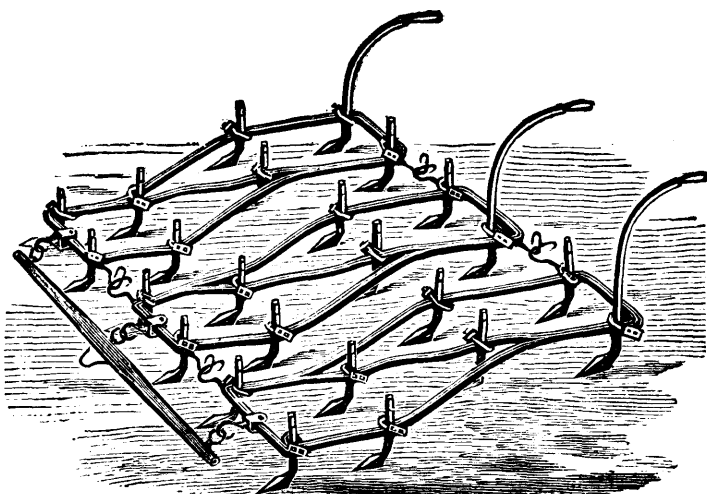
Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 7 février 1880.

HOTEL RIVARD

No. 20, RUE BONSECOURS, MONTREAL. Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension: \$1.00 par jour. La table ne laisse rien à désirer. Liqueurs de première classe et chambres confortables. Bonnes cuisines et remises. P. RIVARD, gérant.

GRUBBEURS EN HERSES

Entièrement faits



d'Acier et de fer-battu

Ces instruments agraires, connus sous le nom de "CULTIVATEURS," sont fabriqués en différentes sections. A chaque section est attachée une poignée, qui en facilite le fonctionnement dans les terrains difficiles. Cette nouvelle invention mérite l'attention de tout cultivateur qui désire retirer un profit de sa terre, et le coût de cet achat sera très certainement remboursé, dès la première année.

L'ARMONTH & SONS, 23 RUE DU COLLEGE MONTREAL.

Où à l'AGENT de MESSIEURS FROST & WOOD, dans votre quartier, fabricants de Moissonneuses et Moulins à Faucher, Horse Rakes, Charrues, Rouleaux pour les Champs et Cultivateurs, en bois et en fer.



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

DIVISION EST

CHANGEMENT D'HEURES

A dater de lundi 2 février, les convois partiront comme suit, tous les jours, les dimanches exceptés:

Table with 3 columns: Destination, MALLE, MIXTE. Rows include De Montréal, De Trois-Rivières, Arrivant à Québec, De Québec, De Trois-Rivières, Arrivant à Montréal.

Les convois partent de la gare du Mile-End dix minutes plus tard. Billets à vendre aux bureaux de MM. STARNES, LEVE & ALDEN, agents, No. 202, rue Saint-Jacques, au No. 158, rue Notre-Dame, et aux gares d'Hochelega et Mile-End.

Montréal, 16 mars 1880. J. T. PRINCE, Agent Général.

Librairie, Impression, Reliure, Blancs de Livres de Comptes, etc., etc.

Les soussignés entreprennent l'IMPRESSION DE LIVRES et JOBS de toutes descriptions, LA RELIURE, LIVRES DE COMPTES, LIVRES A LETTRES, etc.

On donnera une attention toute particulière aux commandes venant des BANQUES, des COMPAGNIES D'ASSURANCE et des CHEMINS DE FER.

On exécute aussi dans le plus court délai les FAC-TUMS pour les Cours d'Appels, FORMULES DE LOI, FORMULES DE NOTAIRES, de tous genres.

Possédant tout le matériel nécessaire, l'ouvrage se fera promptement et à des prix très modérés. Nous sollicitons respectueusement des commandes.

LE GUIDE DE MONTREAL de LOVELL (Lovell's Montreal Directory) pour 1880-81 sortira vers le milieu de juin prochain. Les ordes pour annonces et copies du livre seront reçues jusqu'au premier juin.

JOHN LOVELL & FILS, 23 et 25, rue St-Nicolas.

AVIS AUX MARCHANDS

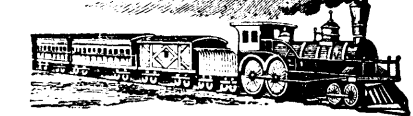
Nous avons toujours en magasin un assortiment complet de LIVRES A L'USAGE DES ECOLES.

Sous presse, pour être publié dans le mois de juillet prochain: GEOGRAPHIE de Lovell, à l'usage des classes supérieures, avec cartes et illustrations, reliure en drap. Prix \$1.50.

Récemment publiée: GEOGRAPHIE de Lovell, avec cartes et illustrations, reliure en drap. Prix: 60 cents.

Sous presse, pour être publié dans le mois d'Octobre: LOVELL'S GAZETTEER OF BRITISH NORTH AMERICA (Guide de l'Amérique Britannique du Nord, imprimé par Lovell), contenant les descriptions les plus récentes et les plus exactes de 7,500 cités, villes et villages dans les provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile du Prince Edouard, Manitoba, Colombie Anglaise et le Territoire du Nord-Ouest. De plus, tous les autres renseignements d'intérêt général publiés aux sources officielles et qui donnent les noms, la topographie, la superficie, etc., de plus de 1,300 lacs et rivières; cartes routières indiquant le voisinage des stations de chemins de fer et des ports de mer, de lacs ou de rivières, jusqu'aux cités, villes et villages des différentes provinces. (Cette carte routière est d'une utilité inconnue.) Enfin, une carte coloriée du Canada, éditée par P. A. Crosby, avec le concours d'une société de co-opérateurs.

JOHN LOVELL & FILS, 23 et 25, rue St-Nicolas. Montréal, 23 mars 1880.



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelega comme suit:

Table with 3 columns: Train, A.M., P.M. Rows include Train Express pour Hull, Arrivant à Hull, Train Express de Aylmer, Train Express de Hull, Arrivant à Hochelega, Train pour St-Jérôme, Train de St-Jérôme.

Magnifiques chars-palais sur tous les convois de passagers. Bureau-Général: No. 13, Place-d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN, Agents des Billets, Bureaux: 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. C. A. SCOTT, Sarintendant-Général. Montréal, 22 janvier 1880.

Précieuses Vérités.

Si vous êtes malade, ou languissant sur un lit de douleurs, prenez courage, car Les Amers de Houblon vous guériront. Si vous êtes Ministre, et que vous vous soyez surchargé de devoirs de pasteur; ou une mère, fatiguée par les soins et l'ouvrage ou si vous êtes simplement souffrante, si vous vous sentez faible et abattue, sans savoir trop pourquoi, Les Amers de Houblon vous guériront. Si vous êtes un homme d'affaires, affaibli par la multiplicité de vos devoirs journaliers; ou un homme de lettres, travaillant la nuit, Les Amers de Houblon vous fortifieront. Si vous êtes jeune, et souffrant de quelque indis-crétion, ou que vous vous profitez trop vite, comme il arrive souvent, Les Amers de Houblon vous soulageront. Si vous travaillez dans une boutique, sur une ferme, au puits, ou ailleurs, et sentez que votre système a besoin d'être purifié, manquez de vigueur ou requiert un stimulant sans en avoir, Les Amers de Houblon sont ce qu'il vous faut. Si vous êtes vieux, avez le pouls faible, les nerfs agités, et sentez vos facultés s'affaiblir, Les Amers de Houblon vous rendront la Vigueur.

LE REMÈDE DE HOUBLON CONTRE LA TOUX est le plus agréable, le plus sûr et le meilleur. Demandez-le aux enfants.

Le Coussinet de Houblon pour la Poitrine, le Foyer et les Rhumats, est supérieur à tout autre. Il guérit par l'absorption. Il est parfait. Demandez-le chez les dro-guistes. Les A.H. sont un remède certain contre l'ivrognerie, l'usage de l'opium, du tabac et de tous narco-tiques.

Le tout en vente chez tous les droguistes. Compagnie des Amers de Houblon, Rochester, N.-Y. En vente chez:

LYMAN, FILS & Cie., Montréal. H. S. EVANS & Cie., " H. HASWELL & Cie., "

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Echantillons gratuits. Adressez-vous à

SHERMAN & CIE., Marshall, Mich. L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE.)